

Investir dans le climat pour la croissance et le développement (version abrégée)

Renforcer les contributions déterminées au niveau national



Investir dans le climat pour la croissance et le développement (version abrégée)

RENFORCER LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES
AU NIVEAU NATIONAL

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE/PNUD (2025), *Investir dans le climat pour la croissance et le développement (version abrégée) : Renforcer les contributions déterminées au niveau national*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1a5fe203-fr>.

ISBN 978-92-64-69865-9 (imprimé)

ISBN 978-92-64-97639-9 (PDF)

ISBN 978-92-64-82581-9 (HTML)

Crédits photo : Couverture © gothiclolita/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : <https://www.oecd.org/fr/publications/support/corrigenda.html>.

© OCDE/PNUD 2025



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Attribution – Vous devez citer l'œuvre.

Traductions – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : *En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.*

Adaptations – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : *Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

Contenu provenant de tiers – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.

Préface

Les gouvernements du monde entier se trouvent à un moment décisif de l'action collective engagée contre le dérèglement climatique, sur fond d'incertitude mondiale, de vents contraires à la croissance et de tensions budgétaires. Malgré les progrès obtenus ces dix dernières années dans la lutte mondiale contre le changement climatique, les émissions planétaires de gaz à effet de serre ont atteint un nouveau record en 2024. L'urgence est donc claire : nous devons absolument redoubler d'efforts.

Il est établi que l'accélération de l'action climatique peut constituer un puissant levier de croissance en libérant un large éventail d'occasions à saisir et de dividendes du développement à recueillir. Fruit des efforts conjoints de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le rapport « Investir dans le climat pour la croissance et le développement : En faveur de CDN renforcées » vient enrichir le socle des connaissances dans ce domaine crucial. Il démontre que des politiques climatiques plus ambitieuses sont porteuses de gains d'efficacité, de productivité et d'innovation qui se traduiraient, en 2040, par un PIB mondial supérieur de 0.2 % à ce qu'il serait dans un *scénario de maintien des politiques actuelles*. En outre, un *scénario de CDN renforcées*, caractérisé par un risque moindre de survenue d'événements climatiques, permettrait d'éviter des pertes économiques significatives et d'accroître le PIB mondial de jusqu'à 13 % à l'horizon 2100.

Ce rapport montre que, selon toute vraisemblance, des CDN ambitieuses, réalisables et de nature à attirer des investissements accéléreraient l'instauration d'une croissance inclusive tout en réduisant fortement les émissions durant les 15 prochaines années, du fait de la hausse des investissements dans les technologies propres, de l'amélioration de l'efficacité énergétique et au réinvestissement stratégique des recettes tirées de la tarification carbone. D'ici à 2040, l'intensité d'émission mondiale serait divisée par deux par rapport aux niveaux actuels. De même, le rapprochement des politiques du climat et de développement ferait sortir 175 millions de personnes supplémentaires de l'extrême pauvreté d'ici à 2050, améliorerait la santé publique, grâce à une meilleure qualité de l'air, et renforcerait la sécurité énergétique et l'accès à l'énergie.

Les CDN de 2025 sont l'occasion de concrétiser les promesses de croissance et de développement offertes par une action climatique ambitieuse. Il est impératif que les États intègrent leurs CDN dans des plans de développement plus larges pour en libérer tout le potentiel. De plus, les administrations publiques ont besoin de stratégies de financement et d'investissement spécifiques pour mobiliser toutes les sources de fonds possibles, secteur privé inclus, au service de la mise en œuvre des CDN. L'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'OCDE aident les pays à renforcer leurs CDN et à y donner effet, notamment à travers les cadres de financement nationaux intégrés et la Promesse climatique (*Climate Promise*), initiative phare du PNUD.

À l'approche de la nouvelle Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30) qui se tiendra à Belém (Brésil), l'OCDE et le PNUD restent déterminés à aider leurs pays membres et partenaires à développer des CDN ambitieuses et efficaces. Ensemble, au moyen d'une action décisive, fondée sur des données probantes, et d'une coopération internationale renforcée, nous serons en mesure d'assurer durablement une prospérité, une résilience et un développement qui profitent à tous et toutes et aux nombreuses générations à venir.

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'M' and a large 'C'.

Matthias Cormann
Secrétaire général
OCDE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Achim Steiner' in a cursive script.

Achim Steiner
Administrateur
PNUD

Avant-propos

En 2025, les pays sont censés soumettre de nouveaux plans climatiques nationaux au titre de l'Accord de Paris, c'est-à-dire leurs « contributions déterminées au niveau national » (CDN), et il est attendu que ce nouveau cycle de CDN comble les déficits actuels en termes d'ambition et de mise en œuvre des mesures climatiques, afin que les objectifs de l'Accord de Paris restent atteignables. Fruit d'un projet mené conjointement par l'OCDE et le PNUD avec le soutien financier du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, ce rapport vise à aider les pays dans la révision de leurs CDN en 2025. Il montre que le renforcement de celles-ci est porteur d'avantages sur le plan économique et sur celui du développement, et explique comment les concrétiser.

Intitulé *Investir dans le climat pour la croissance et le développement – Renforcer les contributions déterminées au niveau national*, ce rapport montre, données factuelles à l'appui, que la poursuite et le renforcement de l'action climatique constituent non seulement un impératif écologique, mais aussi un investissement stratégique dans la stabilité économique et la prospérité à long terme, qui procure toute une série d'avantages en termes de développement. Il décrit également comment procéder pour concrétiser les CDN au travers d'approches intégrées qui réunissent les stratégies pour le climat et le développement et créent les conditions de la mobilisation d'investissements en faveur de l'action climatique.

Le rapport se divise en deux parties distinctes, mais liées entre elles, qui portent sur l'ambition climatique et la mise en œuvre.

- La première partie présente des données probantes issues d'analyses et de modélisations économiques rigoureuses, qui montrent les retombées économiques d'une **ambition** climatique renforcée compatible avec les objectifs de limitation du réchauffement de l'Accord de Paris. Elle explique en quoi une action climatique ambitieuse peut être compatible avec la croissance économique et procurer parallèlement des avantages en réduisant les dommages climatiques (chapitre 2). Une telle action peut aussi permettre aux pays en développement d'assurer leur croissance économique en suivant des trajectoires plus durables (chapitre 3). En outre, les analyses de modélisations montrent qu'il importe d'anticiper les évolutions structurelles de l'économie (chapitre 4) et de définir des politiques permettant d'accompagner la société durant la transition, en tenant compte des possibles effets redistributifs et des conséquences éventuelles pour le marché du travail (chapitre 5).
- La deuxième partie porte sur la **mise en œuvre** et décrit en quoi les prochaines CDN donnent l'occasion de combler les lacunes actuelles et de rendre disponibles différentes sources de financement pour concrétiser les avantages d'une action climatique accélérée sur le plan économique et sur celui du développement. Mettant à profit les enseignements tirés des expériences nationales et des CDN précédentes, l'analyse décompose les caractéristiques essentielles de CDN réalisables et susceptibles d'attirer les investissements (chapitre 6). Le chapitre 7 examine les conditions nécessaires à la mise en œuvre effective des CDN, dont des mécanismes de gouvernance solides et des processus inclusifs de mobilisation des parties prenantes, tandis que le chapitre 8 se penche sur les stratégies et les approches que peuvent

adopter les pouvoirs publics pour rendre disponibles et sécuriser des financements au service de la concrétisation des CDN.

L'élaboration du présent rapport a été pilotée par la Direction de l'environnement de l'OCDE, avec le concours du PNUD, du Département des affaires économiques de l'OCDE et de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, ainsi que de la Direction des affaires financières et des entreprises, du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes et de l'Agence internationale de l'énergie. Les travaux présentés relèvent du programme de travail du Comité des politiques l'environnement (EPOC) et constituent une contribution au projet horizontal Zéro émission nette+ de l'OCDE, qui concerne le renforcement de la résilience climatique et économique.

Table des matières

Préface	3
Avant-propos	5
Résumé	9
1 Investir dans le climat pour la croissance et le développement : principaux éclairages à l'intention des pouvoirs publics	13
1.1. L'action publique face au changement climatique se trouve à un tournant	14
L'accélération de l'action climatique peut engendrer une croissance économique dynamique et des dividendes du développement	17
Placer l'humain au centre des stratégies climatiques est essentiel pour garantir une transition juste et équitable	29
Respecter les objectifs liés au climat, à la croissance et au développement au moyen de CDN renforcées	34
Créer des trajectoires d'investissement au service de la réalisation des CDN	41
References	51
Notes	58
Tableaux	
Tableau 1.1. Exemples de politiques du marché du travail à l'appui d'une transition climatique juste	34
Tableau 1.2. Cartographier le rôle des différentes parties prenantes dans la mobilisation de financements à l'appui des CDN	49
Graphiques	
Graphique 1.1. Les politiques climatiques énergétiques ont permis d'accomplir des progrès exponentiels dans les technologies bas carbone	16
Graphique 1.2. Le <i>scénario de CDN renforcées</i> peut faire augmenter le PIB mondial à court terme	19
Graphique 1.3. La croissance économique se poursuivra dans tous les groupes de pays avec le <i>scénario de CDN renforcées</i>	22
Graphique 1.4. Des CDN renforcées pourraient avoir un effet positif notable sur le PIB, les estimations variant selon la fonction de dommages utilisée	24
Graphique 1.5. Avec les bons investissements, il est possible d'atteindre simultanément les objectifs climatiques et les objectifs de développement	28
Graphique 1.6. L'effet net des CDN renforcées sur l'emploi mondial est légèrement positif par rapport au scénario de maintien des politiques actuelles	32
Graphique 1.7. Les CDN renforcées dans le détail	35
Graphique 1.8. Étapes fondamentales pour élaborer une stratégie d'investissement ou de financement des CDN	42

Graphique 1.9. Les trois principales options pour mobiliser des ressources à l'appui du financement des CDN 43

Encadrés

Encadré 1.1. Coup de projecteur sur le <i>scénario de CDN renforcées</i> dans le présent rapport	18
Encadré 1.2. Coup de projecteur sur la mobilisation des ministères des Finances à l'appui de la concrétisation des CDN : les enseignements à tirer du Rwanda	37
Encadré 1.3. Coup de projecteur sur la mobilisation des acteurs au sein des administrations publiques et au-delà : les enseignements à tirer du Chili	39
Encadré 1.4. Coup de projecteur sur les politiques visant à associer les parties prenantes à la transition vers zéro émission nette : les enseignements tirés de l'Australie	40
Encadré 1.5. Coup de projecteur sur les plateformes nationales : les enseignements tirés de l'Égypte	41
Encadré 1.6. Coup de projecteur sur les budgets publics à l'appui de l'action climatique : enseignements du Bangladesh et de la Corée	45
Encadré 1.7. Exemples de mobilisation réussie du secteur privé au Brésil et en France	47

Résumé

L'action publique face au changement climatique est à un tournant. Au cours des dix dernières années, elle s'est accélérée et a ouvert des perspectives économiques. Les énergies propres attirent aujourd'hui deux fois plus d'investissements que les énergies fossiles et constituent un vecteur de solutions climatiques abordables, d'innovation, d'emploi et de croissance. Beaucoup de pays ont su découpler leurs émissions de la croissance économique.

Néanmoins, le rythme des efforts déployés à l'heure actuelle est moins rapide que celui auquel s'accroissent les risques. La trajectoire des émissions mondiales reste orientée à la hausse et l'action climatique s'essouffle, les pays faisant face à toute une série d'enjeux géopolitiques, financiers et économiques concurrents qui ralentissent son rythme et son ampleur. En l'absence de nouvelles mesures, les risques climatiques s'intensifieront, tandis que la multiplication des catastrophes et l'accroissement de l'instabilité économique et des vulnérabilités du système financier menaceront la croissance et le développement à long terme.

Une action climatique plus ambitieuse et plus efficace s'impose pour maintenir à notre portée la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et pour garantir la prospérité des générations actuelles et futures. En 2025, les pays sont censés soumettre de nouveaux plans climatiques – ou « contributions déterminées au niveau national » (CDN) – décrivant les actions qu'ils engageront pour réduire leurs émissions nationales jusqu'en 2035. Ce nouveau cycle de CDN offre une occasion cruciale de passer à la vitesse supérieure pour permettre à notre planète d'évoluer vers la neutralité carbone et de devenir plus résiliente.

La présente analyse de l'OCDE et du PNUE apporte de nouveaux éléments démontrant qu'il est non seulement possible d'accélérer l'action climatique par le renforcement des CDN, mais que c'est aussi économiquement rationnel pour stimuler la croissance, recueillir les dividendes du développement et éviter des pertes résultant de catastrophes d'origine climatique. Les cycles de CDN sont l'occasion de mettre les objectifs climatiques en accord avec les stratégies de développement et d'investissement, de renforcer les partenariats et de mobiliser des financements tant publics que privés pour concrétiser les ambitions.

Les arguments économiques en faveur d'une accélération de l'action climatique

Des politiques climatiques judicieusement conçues peuvent se traduire par une croissance économique plus forte que des politiques inchangées.

- L'accélération de l'action climatique n'est pas un obstacle à la croissance économique, elle est au contraire porteuse de gains économiques. Il apparaît que le PIB mondial serait plus élevé de 0.2 % en 2040 dans un *scénario de CDN renforcées*, en phase avec les objectifs de l'Accord de Paris, que dans le *scénario de maintien des politiques actuelles*.
- L'investissement dans les énergies propres et l'efficacité énergétique fait progresser la productivité et l'innovation, contrebalançant l'impact économique des contraintes imposées par les pouvoirs

publics sur les prix et la consommation. Le réinvestissement des recettes provenant du carbone peut stimuler davantage encore la croissance du PIB tout en assurant une transition juste et l'adhésion des citoyens.

- Dans le *scénario de CDN renforcées*, le PIB mondial augmente de 60 % d'ici à 2040 par rapport à 2022. Dans ce scénario, toutes les régions peuvent bénéficier d'une croissance économique robuste, même si son rythme varie.
- L'incertitude liée à l'action publique affaiblit l'investissement et ralentit la croissance. Un manque de clarté de l'action publique risquerait de retarder les investissements privés et de réduire le PIB de 0.75 % dès 2030. Des politiques climatiques, budgétaires et monétaires coordonnées sont nécessaires pour parvenir à la croissance tout en limitant les effets inflationnistes à court terme et pour mobiliser l'investissement privé.

À long terme, les arguments économiques en faveur d'une action climatique ambitieuse sont plus impérieux encore, surtout si l'on tient compte des dommages climatiques évités.

- Un scénario de *CDN renforcées* s'accompagne d'une réduction du risque d'événements climatiques, qui pourrait permettre d'éviter des pertes économiques significatives et d'obtenir un surcroît de PIB mondial pouvant aller jusqu'à 3 % d'ici à 2050 et 13 % à l'horizon 2100.
- Les bénéfices effectifs pourraient être plus importants encore, dans la mesure où les estimations actuelles sont incertaines et ne tiennent pas pleinement compte des conséquences économiques et sociales qu'aurait le franchissement – de plus en plus probable – de points de bascule comme la fonte des calottes glaciaires ou l'inversion des courants océaniques.

L'action climatique procure des avantages bien plus larges que l'augmentation de la croissance du PIB.

- L'alignement des CDN sur les priorités en matière de développement national peut maximiser leurs retombées, en assurant que l'action en faveur du climat s'accompagne d'avancées dans les domaines de la santé, de la sécurité énergétique, de l'accès à l'énergie et de la réduction de la pauvreté.
- L'intégration dans les CDN de politiques bénéfiques pour le climat et stimulant le développement pourrait aider un cinquième de la population mondiale en situation d'extrême dénuement – soit 175 millions de personnes – à sortir du piège de la pauvreté d'ici à 2050, et ferait progresser parallèlement la résilience et l'équité énergétique.
- Le souci de sécurité énergétique occupe une place centrale dans les CDN renforcées, dans la mesure où celles-ci permettent aux pays importateurs de combustibles fossiles de réduire leur dépendance à l'égard des marchés très instables de ces combustibles. Les énergies renouvelables constituent une voie d'avenir abordable et résiliente, à condition de maîtriser les vulnérabilités liées aux chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et à la résilience des infrastructures.

Une action ciblant l'ensemble de l'économie et la totalité des gaz à effet de serre pourrait produire de meilleurs résultats économiques et sociaux.

- Une action à l'échelle de l'économie dans son ensemble pourrait faire gagner 1 % de croissance d'ici à 2040 du fait qu'elle serait répartie de façon plus efficiente entre les différents secteurs (transports, industrie, agriculture...) et les différents gaz.
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) autres que le CO₂, en particulier le méthane, peut être éminemment bénéfique sur le plan sanitaire et environnemental en plus de contribuer à l'atténuation du changement climatique.
- L'agriculture et les forêts offrent des possibilités non négligeables de contribuer de manière efficace et économe à l'atténuation du changement climatique tout en favorisant la protection de la biodiversité et des écosystèmes, la sécurité alimentaire et l'adaptation.

Placer l'humain au centre des stratégies climatiques est essentiel pour garantir une transition juste et équitable et gagner l'adhésion des citoyens.

- Les politiques d'atténuation du changement climatique offrent des avantages à long terme, en particulier pour les groupes à faible revenu, les femmes, les personnes âgées et les populations rurales. À court terme, ces mêmes groupes peuvent toutefois être confrontés à des difficultés du fait de la hausse des coûts ou de la baisse des revenus.
- Pour assurer une transition climatique juste et équitable, il est essentiel de prévoir des mesures de soutien, telles que des mécanismes de compensation bien conçus, afin d'alléger la charge financière qui pèse sur les ménages défavorisés et à faible revenu.
- Les résultats des modélisations réalisées dans les pays de l'OCDE montrent que, même si les effets sur le marché du travail seront, dans l'ensemble, légèrement positifs, les réorientations sectorielles et professionnelles seront concentrées sur le plan géographique et nécessiteront un soutien territorialisé ciblé.

Tenir les objectifs en matière de climat, de croissance et de développement au moyen des CDN renforcées

Les CDN donnent l'occasion d'exploiter les synergies entre climat et croissance. **Mais, pour qu'elles tiennent pleinement leurs promesses, elles doivent être ambitieuses, réalisables et de nature à attirer des investissements**, et permettre une large appropriation, la mobilisation de financements et la production d'avantages économiques et sociaux. Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs nouvelles CDN, les gouvernements pourraient retenir les cinq priorités suivantes :

1. **Renforcer l'appropriation politique à haut niveau.** L'intervention des centres de gouvernement aux côtés des principaux ministères et services peut permettre de garantir le mandat, les ressources et l'adhésion nécessaires à une mise en œuvre effective et responsabiliser davantage l'ensemble des administrations à l'égard de l'exécution de la CDN. Les ministères des Finances contribuent de manière essentielle à l'intégration des objectifs climatiques dans la planification nationale et sectorielle, ainsi que dans les mesures et processus budgétaires.
2. **Aligner la CDN sur les priorités en matière de développement national pour en maximiser les retombées.** La CDN ne devait pas constituer un engagement isolé. L'intégration des ambitions climatiques dans les stratégies de développement nationales et infranationales, la planification économique et les politiques sectorielles peut être un gage de cohérence de l'action publique et maximiser les synergies entre climat, économie et progrès social.
3. **Faire participer le secteur privé à la conception et à la mise en œuvre de la CDN pour ouvrir des perspectives d'investissement.** La CDN peut envoyer un signal clair et stable qui éclaire les décisions d'investissement du secteur privé pour la décennie à venir. La participation effective du secteur privé à son exécution nécessite de solides réserves de projets et des conditions propices à une montée en puissance des investissements, notamment dans des projets de grande envergure alignés sur la CDN. Cela nécessite d'agir de façon ciblée sur différents fronts. Il s'agit entre autres de lever les obstacles que sont, par exemple, la longueur des procédures d'autorisation, les restrictions imposées à l'investissement étranger et les facteurs limitant l'accès au crédit, ainsi que de déployer des mécanismes d'atténuation des risques comme les garanties publiques, les financements concessionnels et le financement des premières pertes pour attirer l'investissement privé.
4. **Renforcer les institutions de financement du développement et les institutions financières internationales et nationales.** Les pouvoirs publics devraient doter ces institutions des outils, des incitations et de l'expertise nécessaires pour financer la mise en œuvre des CDN. Il s'agit

notamment de renforcer les capacités techniques, d'intégrer le risque climatique dans la réglementation financière et de développer les produits financiers respectueux du climat comme les obligations vertes et les prêts liés à la durabilité. En outre, les banques multilatérales de développement et les fonds internationaux pour le climat doivent simplifier l'accès aux financements climatiques pour faire en sorte qu'ils parviennent aux pays dans le besoin.

5. **Placer les parties touchées au cœur des stratégies climatiques.** Il est essentiel d'assurer en amont un dialogue inclusif avec les parties prenantes pour comprendre et traiter les effets redistributifs de la transition. Ces consultations peuvent permettre la conception de plans efficaces en faveur d'une transition juste et équitable qui font partie intégrante de la mise en œuvre des CDN. Les processus inclusifs de participation des parties prenantes contribuent également à renforcer l'adhésion du public à l'accélération de l'action climatique et son acceptation sociale.

1 Investir dans le climat pour la croissance et le développement : principaux éclairages à l'intention des pouvoirs publics

L'action climatique est montée en régime au cours des dix dernières années, ouvrant de véritables perspectives économiques. Néanmoins, le rythme des efforts déployés à l'heure actuelle est en deçà de celui auquel s'accroissent les risques. Une action climatique plus ambitieuse et plus efficace s'impose pour maintenir à notre portée la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris et préserver la prospérité des générations actuelles et futures. Ce rapport démontre que les pays n'ont pas à choisir entre une action climatique ambitieuse et un développement économique vigoureux, inclusif et résilient. Il en ressort que l'adoption de plans climatiques ambitieux, réalisables et de nature à attirer les investissements – c'est-à-dire des contributions déterminées au niveau national (CDN) renforcées – permettrait aux pays d'accélérer l'action climatique, de débloquer des financements et de concrétiser des avantages de croissance et de développement plus importants.

1.1. L'action publique face au changement climatique se trouve à un tournant

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris il y a dix ans, l'action climatique s'est accélérée, procurant des avantages tangibles aux populations et à la planète, créant des emplois et améliorant les moyens de subsistance. L'évolution rapide des principales technologies énergétiques propres a permis l'émergence d'une nouvelle économie de plus en plus tirée par la demande du marché, dans la mesure où ces technologies deviennent des solutions de remplacement rentables qui créent des emplois et ouvrent des perspectives de croissance. L'Accord de Paris impose aux pays de présenter tous les cinq ans de nouveaux plans climatiques, ou « contributions déterminées au niveau national » (CDN), qui reflètent un niveau d'ambition progressivement plus élevé, en fonction des capacités de chaque pays. À la fin de 2024, l'adoption des CDN avait permis de ramener le réchauffement attendu à la fin du siècle, estimé à 4 °C avant l'adoption de l'Accord de Paris, dans une fourchette comprise entre 2.1 et 2.8 °C, et de nombreux pays étaient parvenus à découpler leurs émissions de leur croissance économique.

Par ailleurs, des lacunes importantes sont constatées sur le plan aussi bien de l'ambition que de la mise en œuvre des engagements climatiques actuels. Prises collectivement, les CDN actuelles représenteraient une réduction de 14 % des émissions d'ici à 2030, soit un pourcentage bien inférieur aux 43 % nécessaires pour maintenir le réchauffement à 1.5 °C par rapport aux niveaux préindustriels (OCDE, 2024^[1]). La trajectoire des émissions mondiales reste orientée à la hausse et l'action climatique s'essouffle, les pays faisant face à toute une série d'enjeux géopolitiques, financiers et économiques qui ralentissent son rythme et son ampleur. En l'absence de nouvelles mesures, les risques climatiques s'intensifieront, tandis que la multiplication des catastrophes et l'accentuation de l'instabilité économique et des vulnérabilités du système financier menaceront la croissance et le développement à long terme. La prochaine série de CDN, attendue en 2025, est l'occasion de présenter en détail les actions climatiques prévues par les pays jusqu'en 2035 et d'élaborer des plans climatiques complets et ambitieux pour assurer la résilience climatique, la prospérité et le bien-être futurs.

L'action climatique est montée en régime au cours des dix dernières années, favorisant la réduction des émissions et ouvrant de véritables perspectives économiques.

Depuis l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, les gouvernements nationaux ont pris des mesures importantes pour définir des objectifs climatiques ambitieux et adopter des politiques climatiques. Les politiques climatiques occupent une plus grande place aux niveaux national et infranational. En mai 2025, plus de 110 pays (responsables de près de 87 % des émissions mondiales) avaient pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle ; 185 régions et 271 villes dans le monde s'étaient engagées à atteindre des objectifs de neutralité carbone ; et près de 60 % des 2 000 plus grandes entreprises cotées en bourse s'étaient fixé un objectif de neutralité carbone. En 2023, 42 % des émissions mondiales faisaient l'objet d'un tarif effectif net du carbone qui était positif mais insuffisant (OCDE, 2023^[2]; Banque mondiale, 2024^[3]; OCDE, 2024^[1]).

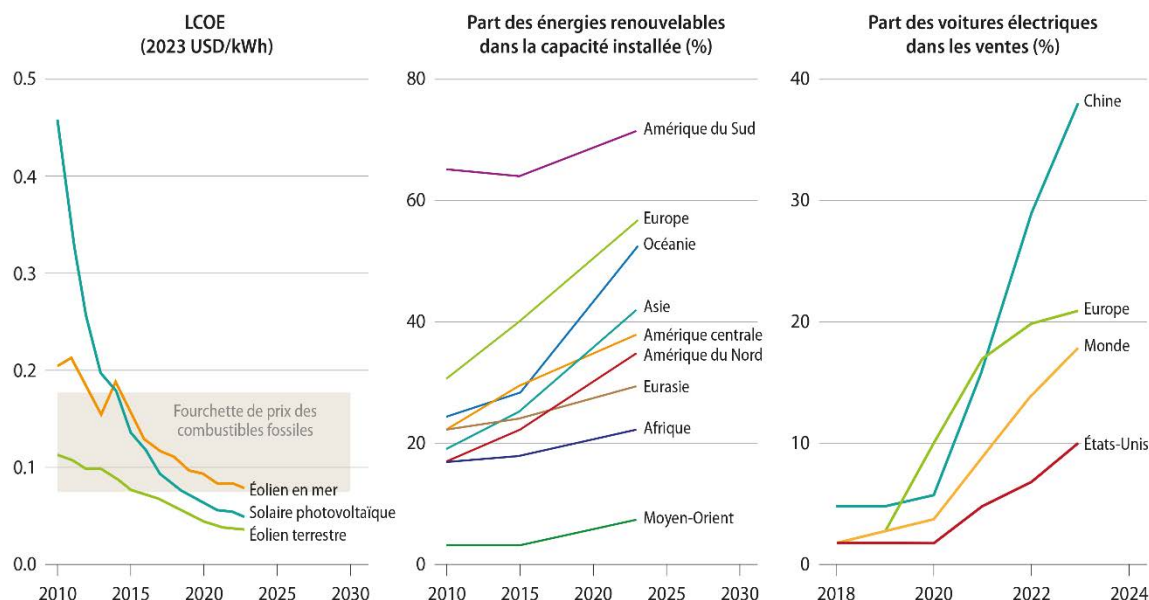
Les politiques climatiques ont également favorisé l'émergence d'un marché des énergies propres dynamique, stimulant l'innovation, l'emploi et l'investissement. La transition vers des énergies propres est en cours. Après avoir été pilotée dans un premier temps par les politiques publiques, elle est désormais guidée par les forces du marché, grâce à la baisse rapide des coûts et aux avancées technologiques (Graphique 1.1). En 2023, les énergies propres ont représenté 80 % de l'augmentation de la puissance installée mondiale, et les voitures électriques 25 % des véhicules vendus dans le monde. Le secteur mondial des énergies propres a créé 1.5 million d'emplois, dépassant le nombre d'emplois créés dans le secteur des combustibles fossiles (940 000) pour la troisième année consécutive (AIE, 2023^[4]). Les énergies propres redessinent en outre le commerce et la finance à l'échelle mondiale : les investissements mondiaux dans les technologies propres ont atteint 2 000 milliards USD, soit deux fois plus que les investissements dans les combustibles fossiles (AIE, 2024^[5]), même s'ils sont fortement

concentrés dans les économies avancées et en Chine. Alors que les marchés émergents et les économies en développement (MEED), à l'exclusion de la Chine, ne représentent que 15 % des dépenses énergétiques mondiales, les investissements dans les énergies propres dans les MEED ont augmenté de 50 % depuis 2020, l'électricité renouvelable représentant la moitié des nouveaux investissements dans le secteur de l'électricité. L'investissement direct étranger dans les énergies renouvelables est passé de moins de 1 % de l'IDE de création mondial en 2003 à plus de 26 % en 2023 (OCDE, 2024^[6]).

Partout dans le monde, les pouvoirs publics ont tiré parti des possibilités économiques offertes par l'essor de ce marché et renforcé la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement, leur sécurité énergétique et leur compétitivité industrielle. D'après les estimations de l'AIE, les énergies propres ont contribué en 2023 à hauteur d'environ 320 milliards USD à l'économie mondiale, soit 10 % de la croissance du PIB mondial. Cette contribution a varié selon les régions, représentant un peu moins de 5 % de la croissance du PIB en Inde, 6 % aux États-Unis, 20 % en Chine et plus de 30 % dans l'Union européenne. Au Royaume-Uni, l'économie neutre en carbone a contribué à hauteur de plus de 107 milliards USD en valeur brute entre 2023 et 2024. Elle a également favorisé une hausse de 10.2 % de l'emploi et renforcé l'indépendance énergétique du pays (Energy & Climate Intelligence Unit, 2025^[7]). Si les politiques industrielles nationales vertes contribuent à repousser la frontière technique et à accélérer la transition, elles suscitent également des inquiétudes quant à la fragmentation des échanges et aux distorsions du marché. Pour veiller à ce que les pays en développement ne soient pas laissés pour compte, la coopération pour le développement et l'accroissement du soutien financier de toutes les sources possibles s'avèrent essentiels (voir le chapitre 3) (OCDE, 2024^[8]; OCDE, 2025^[9]).

L'économie mondiale devient plus efficace et progresse vers un découplage entre la croissance économique et celle des émissions. Entre 1990 et 2022, les émissions mondiales ont augmenté de 60 %, tandis que le PIB mondial a progressé de 170 %. Au cours de cette période, une quarantaine de pays, dont plus de 15 pays non membres de l'OCDE, ont découplé leur croissance économique de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)¹ (Crippa et al., 2024^[10]; Banque mondiale, 2024^[11]). Entre 1990 et 2019, le Royaume-Uni a réduit ses émissions de GES de 43 %, tout en enregistrant une croissance du PIB de près de 80 % (UK Department for Energy Security and Net Zero, 2024^[12]). En Afrique du Sud, en Argentine, en Australie, au Brésil, en Corée, au Japon et au Mexique, les sources d'électricité à faibles émissions ont augmenté de plus de 20 % entre 2018 et 2023. L'offre a crû plus rapidement que la demande d'électricité, si bien que la consommation de combustibles fossiles a diminué. Entre 2015 et 2022, le PIB mondial a progressé de 22 %, tandis que les émissions n'ont augmenté que de 7 % (voir le graphique 2.2 au chapitre 2).

Graphique 1.1. Les politiques climatiques énergétiques ont permis d'accomplir des progrès exponentiels dans les technologies bas carbone



Note : L'acronyme LCOE désigne le coût moyen actualisé de l'électricité (*Levelized cost of electricity* en anglais).

Source : auteurs, à partir des données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) (IRENA, 2024^[13]; IRENA, 2024^[14]; AIE, 2024^[15]).

StatLink  <https://stat.link/0vnyi2>

Malgré les progrès accomplis, le rythme des efforts déployés à l'heure actuelle est en deçà de celui auquel s'accroissent les risques

Des lacunes importantes subsistent sur le plan aussi bien de l'ambition que de la mise en œuvre des engagements climatiques actuels. Pour limiter le réchauffement climatique à 1.5 °C, les émissions mondiales de GES doivent culminer en 2025 puis diminuer de 43 % d'ici à 2030 et de 60 % d'ici à 2035 par rapport aux niveaux de 2019, de façon à atteindre zéro émission nette d'ici à 2050 (GIEC, 2022^[16]). Toutefois, les émissions mondiales de CO₂ restent orientées à la hausse et ont atteint un nouveau niveau record en 2024. La plupart des CDN actuelles ne sont pas suffisamment ambitieuses : même si tous les engagements étaient pleinement respectés, le réchauffement serait tout de même parti pour atteindre à l'échelle mondiale environ 2.4 °C d'ici la fin du siècle (PNUE, 2024^[17]). Qui plus est, la mise en œuvre des objectifs que se sont fixés les pays en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets demeure très lacunaire (voir le chapitre 6).

Les progrès stagnent et l'élan en faveur du climat risque de s'essouffler. L'incertitude économique grandissante, les tensions géopolitiques et la hausse de l'endettement public modifient les priorités et pèsent sur les budgets publics, en particulier en faveur du climat. Les contraintes financières demeurent l'un des principaux obstacles, surtout pour les pays en développement qui sont lourdement endettés et n'ont pas accès à des financements climatiques abordables. La faiblesse des cadres d'action et des capacités institutionnelles entrave souvent la traduction des engagements nationaux en mesures concrètes et réalisables. De nombreux gouvernements subissent également des pressions politiques et économiques, car l'abandon progressif des combustibles fossiles peut susciter l'opposition d'industries solidement établies, mais aussi des craintes concernant les pertes d'emplois et la compétitivité. Les préoccupations d'ordre social et d'équité, notamment la nécessité d'une transition juste qui protège les

populations vulnérables, compliquent encore la rapidité et l'ampleur de l'action climatique. En 2022 et 2023, le rythme d'adoption et de renforcement des politiques climatiques est tombé à seulement 1-2 % par an, contre 10 % les années précédentes (OCDE, 2024^[1]).

Un ralentissement de l'action climatique risque de retarder des investissements indispensables, d'affaiblir la résilience économique et d'aggraver les dommages climatiques, tout en s'accompagnant de lourdes conséquences sociales, économiques et financières. Les effets du changement climatique perturbent déjà les populations, les écosystèmes et les économies du monde entier. L'année 2024 a été la première période de 12 mois au cours de laquelle les températures moyennes se sont établies à 1.5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, et le réchauffement et l'évolution des régimes pluviométriques ont déclenché des phénomènes météorologiques extrêmes dans le monde entier. Les effets du changement climatique s'accroissent. D'après les estimations de Munich Re, les pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques extrêmes se sont chiffrées à 320 milliards USD en 2024, et 44 % d'entre elles étaient assurées.² Si rien n'est fait, les émissions entraîneront des catastrophes climatiques de plus en plus graves qui auront des conséquences de grande ampleur. À défaut d'une action urgente, les risques climatiques s'accroîtront et menaceront les populations, la prospérité et la stabilité financière (OCDE, 2024^[1]) (voir le chapitre 3).

L'accélération de l'action climatique peut engendrer une croissance économique dynamique et des dividendes du développement

À mi-parcours de cette décennie décisive, les pays ont la possibilité de réaliser leurs objectifs en matière de climat, de croissance et de développement grâce à leurs nouvelles CDN. En 2025, les nations doivent présenter leurs nouvelles CDN, exposant les efforts qui seront consentis pour réduire leurs émissions d'ici à 2035. Ce nouveau cycle de CDN offre une occasion unique d'effectuer le passage au niveau supérieur nécessaire afin que le monde soit sur la bonne voie pour atteindre la neutralité carbone et renforcer sa résilience. Ce cycle fournit également aux pays la possibilité d'adopter une démarche plus intégrée et collaborative, ainsi que de prendre en compte les CDN dans le cadre de leurs stratégies plus globales de croissance et de développement. L'analyse de modélisation économique réalisée par l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour le présent rapport fournit de nouveaux éléments concrets permettant d'établir que l'accélération de l'action climatique au moyen de CDN renforcées est non seulement réalisable, mais qu'elle se justifie sur le plan économique, car elle stimulerait la croissance, libérerait les dividendes du développement et éviterait des pertes découlant de catastrophes climatiques.

Fondé sur le modèle d'équilibre général calculable ENV-Linkages de l'OCDE (voir le chapitre 3), le cadre de modélisation du présent rapport évalue comment différentes orientations de l'action climatique influent sur l'évolution de la croissance économique et des émissions. Il compare les résultats économiques et environnementaux de deux scénarios à l'horizon 2040 :

- **Scénario de maintien des politiques actuelles** : Ce scénario modélise les répercussions des mesures déjà en place ou en cours d'adoption, intégrant donc l'écart actuel entre les ambitions affichées et la mise en œuvre s'agissant des CDN actuelles. Dans ce scénario, les émissions mondiales de GES devraient reculer de 7 % d'ici 2040 par rapport à 2022, ce qui entraînerait une augmentation des températures de 2.45 °C d'ici la fin du siècle.
- **Scénario de CDN renforcées** (Encadré 1.1) : Ce scénario modélise l'accélération des politiques et des investissements en faveur du climat nécessaires pour atteindre une réduction des émissions conforme à l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température « nettement en dessous de 2 °C ». Dans ce scénario, les émissions mondiales diminuent de 34 % à l'horizon 2040, plaçant le monde sur une trajectoire qui lui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1.7 °C d'ici la fin du siècle (voir le chapitre 2).

Encadré 1.1. Coup de projecteur sur le scénario de CDN renforcées dans le présent rapport

La série de CDN à soumettre en 2025 constitue une occasion opportune d'effectuer le passage au niveau supérieur qui s'impose pour que le monde puisse parvenir à la neutralité carbone d'ici la fin du siècle et renforce sa résilience face aux effets du changement climatique. Une nouvelle série de CDN ambitieuses, réalistes et de nature à attirer les investissements (appelées « CDN renforcées » dans le présent rapport) peut accélérer l'action climatique, débloquer des financements et offrir de meilleures perspectives en termes de croissance et de développement. La notion de « CDN ambitieuses, réalistes et de nature à attirer les investissements » est définie brièvement de manière plus pratique ci-dessous et est développée à la section 0 (Graphique 1.7).

- **Ambitieuses** : Fixer des objectifs de réduction des émissions clairs qui soient conformes à l'objectif de Paris de contenir le réchauffement climatique nettement en dessous de 2 °C et de poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1.5 °C (Section 0).
- **Réalistes** : S'assurer que les CDN soient intégrées à l'écosystème des politiques nationales, sectorielles et infranationales, alignées sur les priorités nationales de développement et soutenues par de solides modalités de gouvernance et des processus inclusifs de participation des parties prenantes (sections 0 et 0).
- **De nature à attirer les investissements** : Mettre en place des conditions permettant aux investisseurs publics et privés de mobiliser suffisamment de ressources afin d'opérer les changements structurels nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction des émissions (section 0).

Le scénario de *CDN renforcées*, qui s'appuie sur l'édition 2023 des Perspectives énergétiques mondiales de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), modélise l'accélération des politiques et des investissements en faveur du climat nécessaires pour parvenir à une réduction des émissions conforme à l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température « nettement en dessous de 2 °C ». Dans ce scénario, les émissions mondiales diminuent de 34 % à l'horizon 2040, plaçant le monde sur une trajectoire qui lui permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1.7 °C d'ici la fin du siècle (voir le chapitre 2).

Dans le scénario de *CDN renforcées*, les investissements liés à l'énergie progressent de 40 % entre 2022 et 2030. Les investissements dans les énergies propres représentent 3 100 milliards USD sur les 3 800 milliards USD investis dans l'énergie en 2030, tandis que les investissements dans les combustibles fossiles passent de 1 100 milliards USD en 2022 à 700 milliards USD en 2030. Du fait de la transformation des systèmes énergétiques, la puissance renouvelable installée mondiale sera presque multipliée par trois d'ici 2030. La part des énergies renouvelables dans la puissance installée augmente, passant de 42 % en 2022 à 64 % en 2030 et à 75 % en 2040. À l'inverse, celle des énergies fossiles diminue, passant de 52 % en 2022 à 28 % en 2030 et à 13 % en 2040. L'intensité énergétique mondiale, mesurée par la quantité d'énergie consommée par unité de PIB, s'améliore à un rythme moyen de 3 % par an, contre 2 % si les politiques actuelles sont maintenues.

Source : Auteurs ; (BERD, 2024^[18]; OCDE, 2024^[19]; AIE, 2023^[4]).

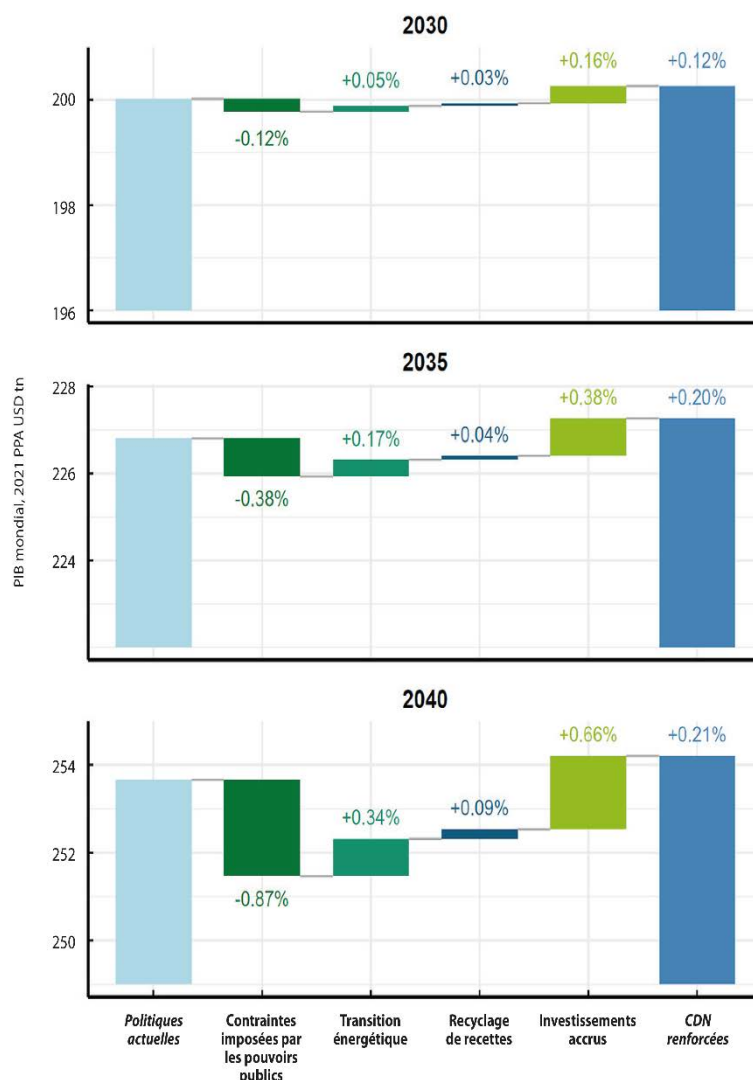
L'accélération de l'action climatique peut constituer un puissant levier de croissance

Le scénario de *CDN renforcées* a un effet mineur, mais positif sur la croissance du PIB mondial durant les quinze prochaines années : le PIB mondial serait plus élevé de 0.2 % en 2040 que dans le scénario de *maintien des politiques actuelles* (Graphique 1.2). L'investissement dans les énergies propres et l'efficacité

énergétique fait progresser la productivité et l'innovation, compensant les répercussions économiques des contraintes des politiques sur les prix et la consommation. Le réinvestissement des recettes provenant du carbone peut stimuler davantage encore la croissance du PIB tout en assurant une transition juste et l'adhésion des citoyens aux politiques climatiques.

Graphique 1.2. Le scénario de CDN renforcées peut faire augmenter le PIB mondial à court terme

Décomposition de l'évolution du PIB mondial entre le scénario de maintien des politiques actuelles et le scénario de CDN renforcées, en USD de 2021 (PPA)



Note : Ce graphique illustre l'évolution prévue du PIB mondial (en milliers de milliards USD constants de 2021, à parité de pouvoir d'achat (PPA)) dans le scénario de CDN renforcées pour les années 2030, 2035 et 2040, décomposée selon les principaux mécanismes reliant l'action climatique aux résultats économiques. Les barres *Politiques actuelles* et *CDN renforcées* indiquent le niveau absolu du PIB mondial (en milliers de milliards USD de 2021, à PPA) pour chaque année (avec une échelle différente pour l'axe des ordonnées chaque année). Les barres situées entre les deux montrent l'effet additionnel des principaux mécanismes du scénario de CDN renforcées sur le PIB mondial par rapport au scénario de maintien des politiques actuelles, le scénario de référence.

Source : Modèle ENV-Linkages de l'OCDE, avec des données issues des modèles NiGEM et GCEM de l'AIE.

StatLink  <https://stat.link/s8tc0w>

L'effet macroéconomique net d'un scénario de CDN renforcées à moyen terme correspond à la combinaison de quatre effets principaux : les contraintes liées aux politiques, la transition énergétique, la hausse des investissements et le réinvestissement des recettes. Les avantages tirés de la *diminution des dommages climatiques* se matérialisent durant la deuxième moitié du siècle (voir ci-dessous). L'équilibre et les interactions entre ces quatre effets clés, déclenchés par les politiques climatiques, déterminent les répercussions économiques globales de l'action climatique :

- **Contraintes liées aux politiques :** Lorsque les nations mettent en œuvre et transposent à plus grande échelle des politiques d'atténuation du changement climatique, les modèles de production et de consommation doivent s'adapter à la réglementation et aux mécanismes de calcul des prix, entraînant une contraction du PIB.
- **Transition énergétique :** Le déploiement à grande échelle de technologies sobres en énergie provoqué par les politiques climatiques compense en partie ces coûts, réduisant les dépenses énergétiques et facilitant ainsi la consommation et la production.
- **Hausse des investissements :** L'accélération des investissements dans les technologies énergétiques et propres entraînée par les politiques climatiques stimule la demande globale à court terme et fait augmenter l'offre globale et la capacité de production des économies à plus long terme.
- **Réinvestissement des recettes :** Les pouvoirs publics peuvent décider d'investir les recettes supplémentaires générées par les politiques de tarification du carbone dans des projets d'infrastructures bas carbone ou des priorités en matière de climat, ou bien de les utiliser pour limiter les effets redistributifs ou améliorer l'acceptabilité des politiques climatiques.

L'accélération des investissements représente le moteur de croissance le plus puissant dans le scénario de CDN renforcées. En 2040, les seules *contraintes liées aux politiques* (hausse des prix des combustibles fossiles, baisse de la consommation privée et modifications structurelles de l'économie) devraient faire reculer le PIB mondial de 0.87 % par rapport au *scénario de maintien des politiques actuelles*. Cet effet est contrebalancé par les gains d'efficacité énergétique résultant d'une accélération de la *transition énergétique* (+0.34 %), le réinvestissement des recettes générées par les politiques de tarification du carbone (*réinvestissement des recettes* : +0.09 %) et la *hausse des investissements publics et privés* dans la transition vers une économie bas carbone, ce qui permet au PIB de gagner 0.66 % à l'horizon 2040. Dans ce scénario, les recettes tirées de la tarification du carbone³ sont également en partie redistribuées aux ménages sous forme d'une réduction de la taxation du travail afin de limiter les répercussions négatives sur la consommation et le marché du travail, renforçant ainsi l'acceptabilité politique de la transition.

Une économie bas carbone est une économie plus efficiente. L'accélération de l'action climatique aboutira à un découplage absolu des émissions de la croissance économique. Des CDN renforcées entraîneraient une croissance économique mondiale vigoureuse tout en réduisant les émissions, les ramenant à des niveaux proches de ceux de 1990 d'ici 2040. Aujourd'hui, l'économie mondiale émet 0.34 kg équivalent CO₂ pour chaque dollar de production. Dans le *scénario de CDN renforcées*, cette intensité d'émission serait réduite de plus de moitié d'ici à 2040, à 0.14 kg éq. CO₂. Cette diminution serait supérieure aux progrès réalisés depuis les années 1990, qui ont permis de parvenir à un découplage relatif des émissions mondiales du PIB.

Toutes les régions peuvent tirer profit d'une croissance économique soutenue dans le scénario de CDN renforcées, mais à des rythmes différents

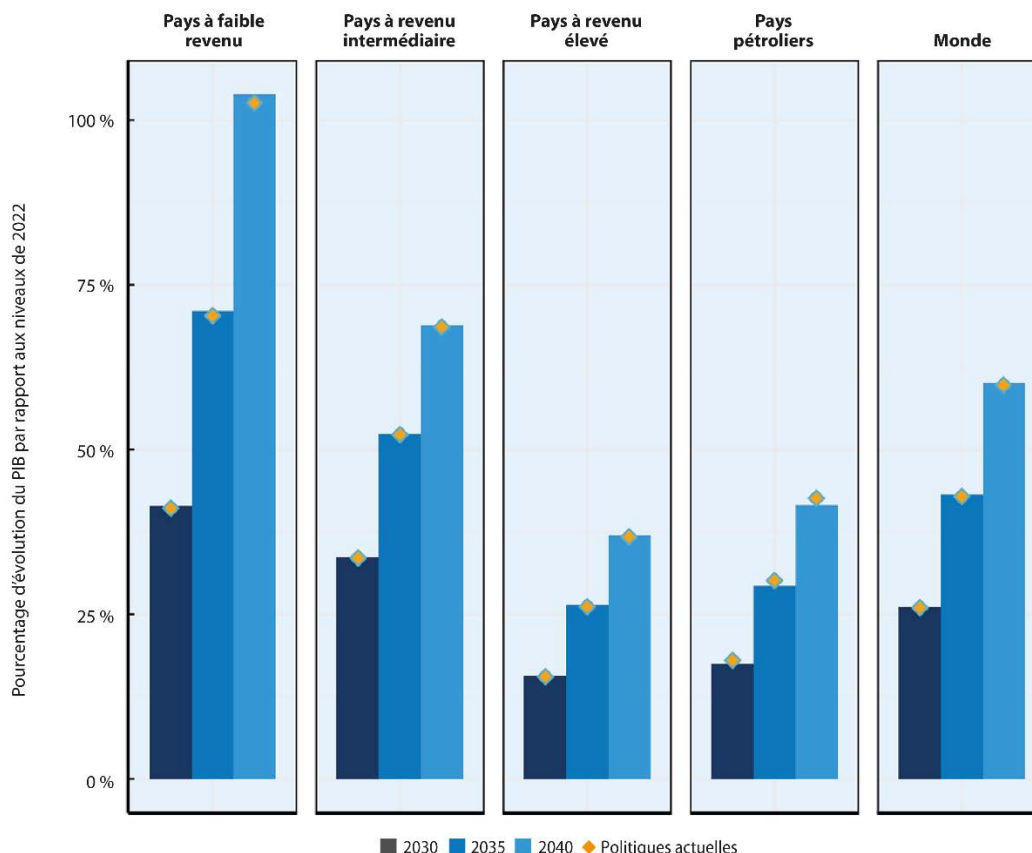
Dans le scénario de CDN renforcées, l'accélération de l'action climatique est compatible avec une croissance économique mondiale vigoureuse dans toutes les régions, tout en créant des systèmes plus efficaces et résilients (Graphique 1.3). Les résultats de l'analyse de modélisation montrent que

l'économie mondiale continuerait de croître à un rythme soutenu au cours des prochaines décennies, ce qui concorde avec les projections de croissance démographique et d'augmentation des niveaux de vie. Dans le *scénario de CDN renforcées*, le PIB mondial devrait progresser de 60 % d'ici à 2040 par rapport à 2022. À l'échelle régionale, le PIB devrait augmenter de 37 % dans les pays à revenu élevé, de 69 % dans les pays à revenu intermédiaire, de 104 % dans les pays à faible revenu et de 42 % dans les pays producteurs de pétrole d'ici 2040 par rapport à 2022. Si la croissance du PIB reste comparable à celle du *scénario de maintien des politiques actuelles*, le renforcement des politiques climatiques peut encourager l'évolution vers des économies plus propres et plus résilientes en réduisant les émissions, en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources et en favorisant la durabilité à long terme.

L'impact macroéconomique de l'accélération de l'action climatique dépendra du contexte de chaque pays, ce qui appelle des stratégies climatiques sur mesure. Dans les pays ayant mis en place des politiques de tarification du carbone ambitieuses, le réinvestissement des recettes peut procurer des avantages non négligeables. Pour les pays ayant une capacité limitée à mettre en place une tarification du carbone, mais des coûts budgétaires élevés dus au subventionnement des énergies fossiles, le réinvestissement des recettes peut malgré être porteur de gains importants en redirigeant des fonds issus de la réforme du système de subventionnement, qui s'élevaient à plus d'un milliard de milliards USD en 2023 d'après les estimations (OCDE, 2025^[20]). Les pays importateurs de combustibles fossiles devraient améliorer leur balance commerciale, accroître leur sécurité énergétique et renforcer leur résilience face aux chocs sur les prix des produits de base, ce qui contribuera à consolider leur indépendance énergétique. En revanche, les pays exportateurs de combustibles fossiles pourraient être confrontés à des difficultés économiques du fait de la baisse de leurs recettes d'exportation découlant d'une réorientation de la demande vers des sources d'énergie plus propres. Des réponses stratégiques visant la diversification économique, à l'image d'initiatives telles que « Future Made in Australia » (Encadré 1.4) et « Vision 2030 » en Arabie Saoudite, peuvent aider à atténuer ces difficultés. Dans de nombreux pays en développement, avec des politiques judicieusement conçues, des investissements plus importants et un soutien accru de la communauté internationale, il est possible de réduire les émissions en maintenant des taux de croissance économique similaires aux tendances actuelles, comme le montrent également les rapports nationaux sur le climat et le développement de la Banque mondiale (Groupe de la Banque mondiale, 2024^[21]).

Graphique 1.3. La croissance économique se poursuivra dans tous les groupes de pays avec le scénario de CDN renforcées

Pourcentage d'évolution du PIB dans le scénario de CDN renforcées en 2030, 2035 et 2040 par rapport aux niveaux de 2022, par groupe de pays



Note : Les régions et pays du modèle ENV-Linkages sont regroupés dans les catégories des pays en développement, des pays émergents ou des pays développés selon leur revenu national. Les pays pétroliers sont les économies qui dépendent principalement de l'extraction et de l'exportation de combustibles fossiles, indépendamment de leur niveau de revenus.

Source : Modèle ENV-Linkages de l'OCDE, avec des données issues des modèles NiGEM et GCEM de l'AIE <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model>.

StatLink  <https://stat.link/hyv20n>

À long terme, les arguments économiques en faveur d'une action climatique ambitieuse sont plus impérieux encore, surtout si l'on tient compte des dommages climatiques évités

La majeure partie des avantages environnementaux et économiques découlant de l'accélération de l'action climatique se concrétisera durant la deuxième moitié du siècle. Si l'on retient l'hypothèse que les tendances du scénario de CDN renforcées se maintiendront au-delà de 2040 grâce aux politiques mises en œuvre, à l'horizon 2100, la réduction des émissions limiterait l'augmentation de la température mondiale moyenne à 1.75 °C au-dessus des niveaux préindustriels, contre 2.45 °C avec les politiques actuelles. Cette hausse plus modérée de la température mondiale limitera les répercussions économiques et physiques attendues du changement climatique, comme la dégradation des écosystèmes, l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer, par rapport au scénario de maintien des politiques actuelles. La réduction des dommages physiques et des risques liés au changement climatique aura des retombées économiques et sociales significatives,

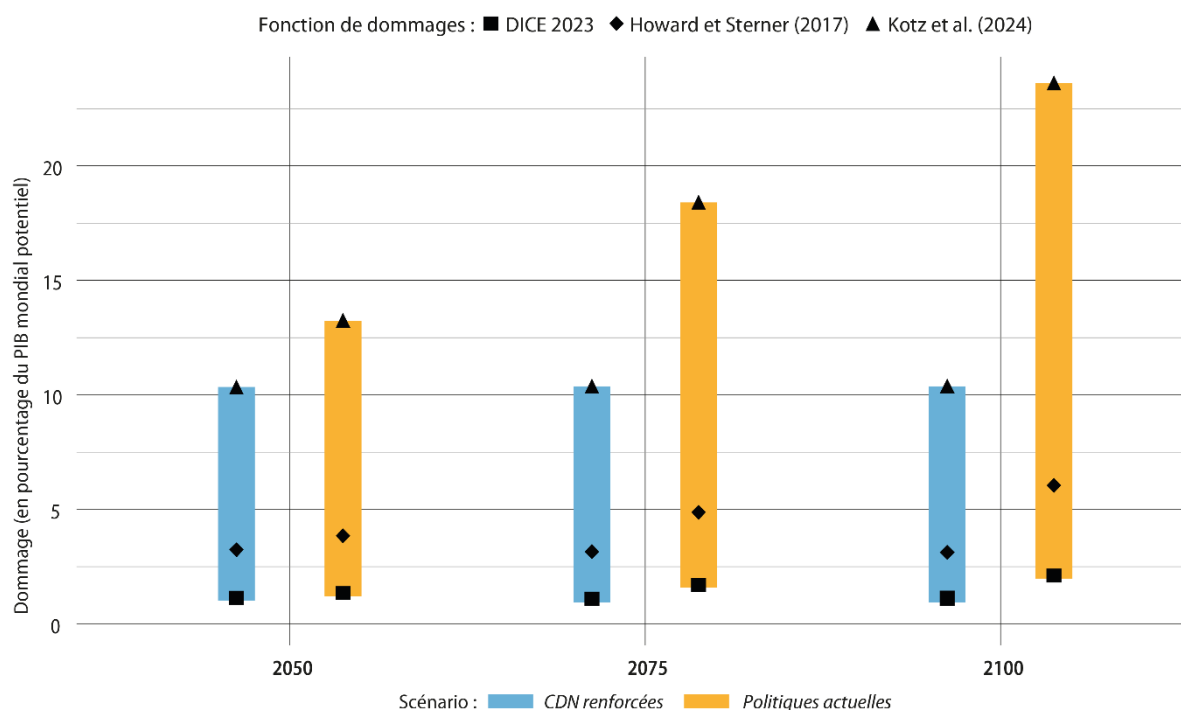
en permettant notamment d'améliorer la sécurité alimentaire, de minimiser les pertes de productivité et les effets sur la santé du stress thermique, de réduire les risques pesant sur le système financier, ainsi que de diminuer les dépenses consacrées au rétablissement après un sinistre, à la protection sociale, aux assurances et à la réparation des infrastructures.

En réduisant le risque de survenue d'événements climatiques, un scénario de CDN renforcées permettrait d'aboutir à un PIB mondial jusqu'à 3 % supérieur en 2050 et jusqu'à 13 % supérieur en 2100 par rapport au scénario de maintien des politiques actuelles (Graphique 1.4). L'intervention collective à l'échelle mondiale visant à atténuer le changement climatique dans le *scénario de CDN renforcées* pourrait avoir une incidence positive sur le PIB en réduisant les impacts physiques tels que ceux liés à l'élévation du niveau de la mer, à la santé ou au rendement des cultures. Cette hausse du PIB s'échelonnerait entre 0.2 % et 3 % d'ici 2050, et entre 1 et 13 % à d'ici 2100 selon trois fonctions de dommages (Howard and Sterner, 2017^[22]; Kotz, Levermann and Wenz, 2024^[23]; Barrage and Nordhaus, 2024^[24]). Si l'ampleur de ces avantages économiques reste incertaine, les dommages climatiques évités devraient être conséquents et gagner en importance au fil du temps. Les bénéfices de l'action climatique varieront selon les régions, les plus importants étant observés dans les territoires moins développés et plus vulnérables au changement climatique, en particulier les populations pauvres et celles dépendant de secteurs sensibles au climat, étant donné leur forte exposition et leur capacité d'adaptation limitée (O'Neill, 2022^[25]; Tol, 2024^[26]; Bilal and Känzig, 2024^[27]). Il serait possible de tirer d'autres effets bénéfiques de la réduction des dommages en investissant dans l'adaptation au changement climatique, mais cet aspect n'entre pas dans le cadre de l'analyse présentée dans ce rapport.

Les avantages environnementaux et économiques de l'action climatique pourraient être sous-estimés. Les modèles actuels ne tiennent pas compte du risque accru de franchissement de points de bascule climatiques déterminants comme la fonte des calottes glaciaires ou l'inversion des courants océaniques, qui pourrait entraîner des évolutions irréversibles du climat, une accélération du réchauffement climatique et des conséquences sociétales et économiques graves (OCDE, 2022^[28]). D'après une synthèse de la littérature sur les points de bascule réalisée par McKay et al. (2022^[29]), le réchauffement plus important qui découlerait du *scénario de maintien des politiques actuelles* aboutirait probablement au franchissement de deux points de bascule supplémentaires : l'effondrement du courant du Labrador et la disparition des glaciers de montagne. En outre, le franchissement de trois autres points de bascule deviendrait possible : l'effondrement des bassins sous-glaciaires de l'Antarctique Est, le dépérissement de la forêt amazonienne et l'intensification de la mousson ouest-africaine. S'ils survenaient, ces phénomènes pourraient avoir des répercussions climatiques en cascade, accélérant encore le réchauffement climatique et provoquant des perturbations sociétales et économiques graves (voir le chapitre 2).

Graphique 1.4. Des CDN renforcées pourraient avoir un effet positif notable sur le PIB, les estimations variant selon la fonction de dommages utilisée

Perte de PIB mondial due aux dommages climatiques par scénario, en pourcentage du PIB potentiel



Note : Les dommages sont exprimés en réduction en pourcentage du PIB mondial par rapport à un scénario contractuel d'absence de réchauffement. Chaque barre représente la fourchette de dommages mondiaux estimés créée à partir des estimations ponctuelles des trois fonctions de dommages appliquées à un scénario et à une année donnés.

Source : Auteurs, à partir des trois fonctions de dommages – Howard & Sterner (2017^[30]), DICE 2023 (Barrage and Nordhaus, 2024^[24]) et Kotz, Levermann et Wenz (2024^[23]), ainsi que des éléments d'information issus du modèle GCEM de l'AIE et de la version 2024 des scénarios climatiques du NGFS. (NGFS, 2024^[31])

StatLink  <https://stat.link/um0arb>

L'harmonisation des politiques climatiques et macroéconomiques pourrait favoriser davantage la croissance

Pour réussir la transformation économique profonde nécessaire à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions conformément à l'Accord de Paris, il est indispensable de coordonner les politiques climatiques, budgétaires et monétaires afin de concrétiser simultanément la croissance, la stabilisation des prix et les investissements qui permettront une transition vers une économie bas carbone (voir le chapitre 2). La modélisation économique montre que les avantages tirés de la transition dépendent de la capacité des pouvoirs publics à créer des conditions macroéconomiques propices aux investissements climatiques et à l'activité économique plus généralement, tout en préservant la stabilité des prix et la viabilité budgétaire. Des réformes budgétaires adaptées et une politique monétaire souple peuvent amplifier les retombées économiques à court et à long terme de la transition, tandis que des choix stratégiques peu judicieux risquent de retarder les progrès et d'affecter le PIB.

- **La certitude liée à l'action publique revêt une importance capitale pour la réduction des émissions et la croissance économique.** Dans un scénario d'incertitude macroéconomique, des politiques peu claires ou incohérentes peuvent éroder la confiance des investisseurs, retardant ou réduisant les investissements dans les énergies propres. Une telle situation pourrait réduire le PIB

de 0.75 % en 2030 par rapport aux projections du *scénario de CDN renforcées*. Ces résultats soulignent l'importance capitale de politiques stables et prévisibles pour accompagner la transition vers une économie bas carbone et préserver la résilience économique plus généralement.

- **Un assainissement budgétaire peut aider à ménager une marge de manœuvre budgétaire pour les investissements en faveur du climat** et favoriser la croissance à moyen terme. Dans un scénario où les pays réduisent leur déficit budgétaire de 1 %, le PIB mondial pourrait augmenter de 0.25 point de pourcentage d'ici 2040.
- **Les banques centrales jouent également un rôle essentiel pour gérer les effets inflationnistes à court terme des politiques climatiques** tout en soutenant les investissements. Un assouplissement modéré de la politique monétaire (baisse des taux d'intérêt de 0.2 à 0.5 point de pourcentage) pourrait faire grimper le PIB mondial d'environ 0.2 point de pourcentage supplémentaire d'ici à 2030. En revanche, des mesures monétaires trop restrictives ou non coordonnées risquent de ralentir la croissance et de retarder la transition climatique.
- **Le développement de l'investissement privé est primordial pour concrétiser pleinement les avantages économiques** de la transition vers une économie bas carbone (voir le chapitre 8). Dans un scénario où l'amélioration des conditions de marché fait diminuer les primes de risque d'action et d'investissement de 0.2 % dans l'ensemble des pays, le PIB mondial pourrait gagner 0.1 % d'ici 2030 et 0.2 % d'ici 2040. Cependant, si les investissements axés sur le climat déplacent l'investissement privé dans d'autres secteurs (éviction), les gains de croissance pourraient être annulés.

L'accélération de l'action climatique procure des avantages bien plus larges que l'augmentation de la croissance du PIB

Une action publique ciblant l'ensemble de l'économie pourrait stimuler la croissance tout en produisant des résultats immédiats sur les plans économique et sanitaire

La réduction des émissions dans des secteurs tels que le transport et l'énergie améliore immédiatement la qualité de l'air et les résultats de santé, abaissant les taux de morbidité, réduisant les coûts de soins de santé et accroissant la productivité. Si les avantages économiques découlant de la diminution des dommages climatiques prendront du temps à se matérialiser en raison de l'inertie du système climatique, les avantages pour la santé et l'environnement seront ressentis immédiatement. En 2019, la pollution atmosphérique a causé 6.7 millions de décès prématurés, dont 62 % étaient liés aux particules présentes dans l'air ambiant (PM2.5), et 89 % se sont produits dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (OCDE, 2021^[32]). La réduction de la combustion de combustibles fossiles fait baisser les émissions des polluants nocifs tels que le carbone suie, un agent de forçage de courte durée de vie ayant des effets graves sur la santé, et le méthane, dont les émissions devraient reculer de 30 % d'ici 2040 dans le *scénario de CDN renforcées*. Le méthane provoque également la formation d'ozone troposphérique, qui a des effets nocifs sur la santé, la biodiversité et le rendement des cultures. D'après une analyse de modélisation, un scénario aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris pourrait entraîner une amélioration de la qualité de l'air représentant entre 8 USD et 40 USD par tonne de gaz à effet de serre (GES) non émise à l'horizon 2030 (Vandyck, 2020^[33]).

L'élargissement de l'action publique à l'ensemble des secteurs de l'économie peut apporter des avantages supplémentaires en réduisant davantage les émissions de GES hors CO₂. L'analyse montre que dans un *scénario macroéconomique* simplifié, où toutes les régions appliquent des mesures en faveur du climat visant l'économie dans son ensemble plutôt que des secteurs particuliers, en s'appuyant sur une taxe carbone harmonisée pour la totalité des secteurs et des sources d'émissions, la croissance du PIB à l'horizon 2040 gagne 1 % par rapport au *scénario de CDN renforcées*, grâce à une répartition plus efficiente des efforts des pouvoirs publics entre les différents secteurs et les différents gaz.

Ce scénario montre que la réduction des GES hors CO₂ peut être éminemment bénéfique sur le plan sanitaire et environnemental, en plus de contribuer à l'atténuation du changement climatique. Le cas du méthane est particulièrement éloquent, étant donné qu'à l'échelle mondiale, les émissions anthropiques de méthane provoquent environ un demi-million de décès liés à l'ozone troposphérique (PNUE, 2021^[34]), et peuvent également affecter le rendement des cultures, ainsi que les plantes en général (voir le chapitre 4).

L'agriculture, la foresterie et les autres affectations des terres (AFAT) offrent d'importantes possibilités d'atténuer le changement climatique qui sont inexploitées, ainsi que des avantages secondaires environnementaux et sociaux sans précédent. Les solutions fondées sur la nature et l'absorption des émissions de GES grâce à la remise en état des forêts, à l'agriculture durable et à la réduction des grands polluants offrent un potentiel important de concrétiser les objectifs climatiques et les objectifs de développement autres. Dans le *scénario macroéconomique*, les émissions du secteur agricole sont abaissées de 14 % d'ici à 2040 par rapport au *scénario de maintien des politiques actuelles*, et de 2.5 % seulement dans le *scénario de CDN renforcées* par rapport au *scénario de maintien des politiques actuelles*. En encourageant de meilleures pratiques d'utilisation des terres, la plupart des mesures d'atténuation du secteur AFAT contribuent à préserver la biodiversité et les services écosystémiques, la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, la fertilité des sols, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, tout en offrant un potentiel d'adaptation et une plus grande résilience face aux sécheresses, aux inondations et aux autres catastrophes liées au climat (Nabuurs et al., 2023^[35]). Dans les pays où le secteur AFAT représente une part conséquente des émissions nationales ou offre d'importantes possibilités de puits de carbone, les politiques de ce secteur peuvent représenter une composante essentielle d'un panachage optimal de mesures climatiques. La mesure dans laquelle les pays s'appuient sur l'élimination du dioxyde de carbone (piégeage du carbone par les forêts, par exemple) peut avoir une influence majeure sur le coût global de la transition climatique. Cependant, peu de progrès ont été accomplis à l'égard des politiques d'atténuation dans le secteur AFAT à ce jour, notamment s'agissant des politiques axées sur le marché (OCDE, 2024^[36]; OCDE, 2022^[37]), sauf dans quelques pays, comme le Costa Rica (Obando-Vargas and Obando-Coronado, 2020^[38]).

L'action climatique et les stratégies de développement peuvent se renforcer mutuellement

Dans les pays en développement, l'accélération de l'action climatique peut représenter une façon efficace d'atteindre les objectifs de développement, en favorisant des avancées dans les domaines de la santé, de la sécurité énergétique, de l'accès à l'énergie et de la réduction de la pauvreté. De nombreux pays en développement éprouvent des difficultés à suivre le rythme des investissements nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs citoyens, c'est-à-dire pour créer des villes, des routes, des logements, des écoles et des systèmes de santé efficaces. Le fait que la majeure partie des infrastructures des pays en développement ne soit pas encore construite offre la possibilité de mettre en place des systèmes d'infrastructure résilients qui répondent à la fois aux objectifs climatiques et aux objectifs de développement. Les CDN peuvent contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (ODD) tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation et l'accès à l'énergie. Si l'accélération de l'action climatique est souvent perçue comme un coût ou une contrainte pour le développement économique, le rapprochement des plans nationaux en faveur du climat et des priorités nationales de développement peut produire des avantages secondaires substantiels.

Les politiques qui intègrent des objectifs de développement humain à des systèmes énergétiques équitables et durables contribuent notablement à la réduction de la pauvreté. Selon l'analyse réalisée par le PNUD pour le présent rapport en utilisant le modèle International Futures (IFs),⁴ l'intégration dans les CDN de politiques bénéfiques pour le climat et stimulant le développement pourrait aider une personne sur cinq en situation d'extrême dénuement à sortir du piège de la pauvreté d'ici à 2050 (Graphique 1.5). Ces résultats montrent comment des investissements coordonnés dans la gouvernance, la protection sociale, les transitions écologiques et l'infrastructure numérique peuvent faire

progresser l'équité énergétique et les objectifs climatiques. En faisant concorder les efforts visant la transition énergétique avec les stratégies de développement, jusqu'à 90 % des pays ayant un développement humain faible (indice de développement humain inférieur à 0.55) pourraient obtenir des améliorations substantielles en matière de développement, ce qui ferait sortir 175 millions de personnes supplémentaires de l'extrême pauvreté à l'horizon 2050. L'analyse met l'accent sur le rôle primordial des systèmes énergétiques dans l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation, et montre que l'association de l'action climatique à des investissements axés sur les ODD produit des avantages sensiblement plus importants que l'action climatique seule.

Graphique 1.5. Avec les bons investissements, il est possible d'atteindre simultanément les objectifs climatiques et les objectifs de développement

Évolution dans le scénario « SDG Push 3.0 » (coup de pouce aux ODD) par rapport au scénario de transition vers une économie sobre en carbone et équitable, 2050

Indicateur des ODD	SDG Push 3.0	Évolution
 Pauvreté Millions	350.5M	↓30.6 % (-154.7M)
 Malnutrition En millions	115.3M	↓55.8 % (-145.6M)
 Enfants malnutris En millions	42.93 M	↓15.5 % (-7.88M)
 Enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance En pourcentage	11.68 %	↓8.9 % (-1,144 pp.)
 Taux de mortalité maternelle	78.04	↓9.1 % (-7.77)
 Taux de mortalité néonatale Décès pour mille	8.48	↓14.9 % (-1.49)
 Mortalité infantile Décès pour mille	13.02	↓14.6 % (-2.22)
 Mortalité des enfants de moins de 5 ans Décès pour mille	16.88	↓16.4 % (-3.32)
 Taux brut d'achèvement de l'enseignement primaire En pourcentage	98.16%	↑0.7 % (+0.70 pp.)
 Taux brut d'achèvement de l'enseignement secondaire En pourcentage	52.55%	↑3 % (+1.52 pp.)
 Accès à des installations sanitaires améliorées En millions	9 616	↑10.3 % (+899)
 Amélioration de l'accès à l'eau En millions	9 698	↑3.5 % (+324)

Note : Le scénario de transition vers une économie sobre en carbone et équitable correspond au scénario de CDN renforcées présenté ci-dessus. Le scénario « SDG Push 3.0 » prévoit des efforts et des investissements supplémentaires par rapport à ceux décrits dans le scénario de CDN renforcées pour atteindre les ODD. Ces efforts et investissements sont axés sur la promotion de la santé grâce à la modification du régime alimentaire, l'amélioration des pratiques agricoles pour accroître la sécurité alimentaire, les dépenses sociales prioritaires dans les infrastructures, l'assainissement, l'eau salubre et les technologies de cuisson modernes, ainsi que sur la réforme de la gouvernance afin de renforcer l'efficacité des dépenses.

Source : Modèle International Futures Voir l'annexe A pour une description du modèle.

Des CDN renforcées peuvent aider les pays à accroître leur sécurité énergétique

La crise énergétique mondiale, exacerbée par la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, a souligné les points vulnérables des économies qui dépendent des combustibles fossiles, plaçant la sécurité énergétique au premier rang des priorités des pouvoirs publics. La transition énergétique implique de réduire la dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles, qui sont concentrées dans un petit nombre de régions, et de s'appuyer davantage sur les sources d'énergie à faible taux d'émission, comme l'électricité provenant de sources renouvelables, qui est majoritairement produite par les ménages. En 2022, 86 % de la population mondiale vivait dans des pays importateurs de combustibles fossiles (IRENA, 2024^[39]). Dans ces pays, le transfert de la dépendance énergétique du niveau mondial au niveau national leur permettrait de renforcer leur indépendance et de réduire leur exposition aux perturbations géopolitiques internationales et à l'instabilité des prix des carburants fossiles. De plus, en diversifiant leur approvisionnement énergétique et en investissant dans les énergies propres, les pays peuvent atténuer les perturbations des approvisionnements, stabiliser les prix de l'énergie et accroître leur indépendance énergétique. Il conviendra de pallier les répercussions sociales importantes liées à la transition juste et aux emplois (section 0).

En exploitant leur potentiel en matière d'énergies renouvelables, les nations importatrices de pétrole peuvent réduire leur exposition à l'instabilité des marchés des combustibles fossiles, alléger le coût global des importations, stabiliser les prix de l'énergie et se rendre davantage autosuffisantes. Les projections révèlent que dans un *scénario de CDN renforcées*, les importations de combustibles fossiles devraient diminuer dans toutes les catégories de revenus, générant de multiples avantages économiques et stratégiques. Dans un *scénario de CDN renforcées*, la production d'électricité renouvelable s'accroît dans toutes les régions mondiales de 28 % à 70 % d'ici à 2040 par rapport au *scénario de maintien des politiques actuelles*. C'est dans les pays à revenu élevé, où les politiques sont les plus strictes, que les volumes de combustibles fossiles importés diminuent le plus (de 30 % globalement). Ces pays sont suivis par les pays à faible revenu, où les volumes de combustibles fossiles importés devraient reculer de 17 % globalement par rapport au *scénario de maintien des politiques actuelles* d'ici à 2040.

La transition vers la neutralité carbone engendre de nouveaux risques pour la sécurité énergétique, notamment concernant les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques et la résilience des infrastructures. À mesure que la demande de carburants fossiles diminue, la concentration des marchés pourrait augmenter, accroissant les risques à court terme. Par ailleurs, les technologies énergétiques propres, telles que les installations solaires photovoltaïques, le vent, les batteries et les pompes à chaleur, sont fortement tributaires des activités de fabrication et de raffinage des minéraux concentrées en Chine et en Indonésie. En 2040, la demande de minéraux critiques devrait être trois fois plus élevée qu'en 2023, la Chine représentant la majeure partie de la capacité de raffinage (AIE, 2023^[4]). La transition doit également pouvoir s'appuyer sur des technologies de stockage d'énergie fiables, une infrastructure numérique et de la main-d'œuvre qualifiée, bien qu'elle augmente l'exposition aux cybermenaces. La coopération à l'échelle mondiale, la diversification de l'offre, le réinvestissement et l'amélioration de l'efficacité énergétique s'avéreront indispensables pour faire face à ces difficultés. Il sera également primordial d'appuyer les mesures axées sur la demande, par exemple en mettant en place des incitations ciblées pour les technologies sobres en énergie (OCDE, 2024^[40]).

Placer l'humain au centre des stratégies climatiques est essentiel pour garantir une transition juste et équitable

Les politiques d'atténuation du changement climatique offrent des avantages à long terme, en particulier pour les groupes à faible revenu, les femmes, les personnes âgées et les populations rurales, qui sont susceptibles d'être les plus touchés par les effets du changement climatique. Ces

mêmes groupes peuvent toutefois être confrontés à des difficultés à court terme liées à la hausse des coûts ou à la baisse des revenus. Les effets redistributifs des politiques d'atténuation du changement climatique compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris, ainsi que leurs effets sur le marché du travail, doivent être soigneusement évalués et gérés. Les résultats des modélisations réalisées pour les pays de l'OCDE montrent que, bien que les effets sur le marché du travail soient, dans l'ensemble, modestes, les réorientations sectorielles et professionnelles seront concentrées sur le plan géographique et nécessiteront un soutien ciblé, notamment pour le développement des compétences. Des politiques bien conçues peuvent permettre d'assurer un partage équitable des coûts et des avantages des politiques d'atténuation du changement climatique pour les ménages et les travailleurs. Une transition juste nécessite une approche équilibrée et territorialisée combinant objectifs climatiques et politiques sociales inclusives, afin d'éviter d'exacerber les vulnérabilités existantes.

Anticiper les effets redistributifs de la transition et les corriger pour garantir l'équité et l'acceptabilité sociale

À long terme, les politiques d'atténuation du changement climatique procurent des avantages aux individus, en particulier aux groupes à faible revenu qui sont généralement exposés de façon démesurée au changement climatique et vulnérables à ce dernier en raison de leur capacité d'adaptation limitée. Alors que les groupes à revenu élevé ont davantage les moyens de se protéger des effets de la hausse des températures, les ménages à faible revenu sont plus exposés et n'ont pas les ressources nécessaires pour s'adapter (Hodok and Kozluk, 2024^[41]). En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, une étude de la Banque interaméricaine de développement (BID) indique que plus de 78 millions de personnes pauvres vivent dans des zones très exposées aux chocs climatiques (Bagolle, Costella and Goyeneche, 2023^[42]). Une action climatique efficace atténuerait ces risques et aurait des retombées bénéfiques, telles qu'une amélioration de la qualité de l'air, en particulier pour les groupes marginalisés.

Cependant, les effets des politiques climatiques peuvent avoir un caractère régressif à court terme, touchant de manière disproportionnée les groupes défavorisés, en particulier les ménages à faible revenu qui disposent d'une marge de manœuvre financière restreinte et d'un accès limité à des solutions de remplacement plus propres. Les effets des politiques climatiques sur les ménages diffèrent entre les catégories de revenu et au sein de celles-ci (en fonction de facteurs tels que le genre, la situation au regard de l'emploi, l'âge, la taille du ménage et l'emplacement géographique), principalement en raison de l'évolution des prix de produits de première nécessité comme l'énergie et l'alimentation, des variations de revenu et d'emploi dues à l'évolution des technologies de production, ainsi que des transformations structurelles des marchés du travail. Si les effets nets sur le plan social de CDN renforcées sont positifs sur le long terme, même une augmentation modeste du coût de la vie peut avoir de graves répercussions sur les populations à faible revenu, ce qui met en évidence la nécessité d'intégrer dans les politiques climatiques des mécanismes de compensation et de redistribution (tels que des transferts de recettes carbone, des allègements fiscaux ciblés et des prestations sociales indexées sur l'inflation) pour garantir à la fois une transition juste et l'adhésion du public, et potentiellement renforcer l'équité à plus long terme (voir le chapitre 5).

Il est essentiel d'anticiper les effets redistributifs de la transition et de les corriger pour susciter la confiance dans les politiques climatiques et assurer l'adhésion à celle-ci. L'adhésion aux politiques climatiques augmente lorsque celles-ci sont considérées comme efficaces pour réduire les émissions de carbone et lorsque les coûts qui leur sont liés ne sont pas supportés de manière démesurée par les ménages vulnérables (Dechezleprêtre et al., 2022^[43]). Les ménages considèrent souvent que les préoccupations économiques (comme le chômage, l'inflation ou la pauvreté) sont plus importantes que celles relatives à l'environnement ; les électeurs peuvent s'opposer à l'action climatique s'ils ont le sentiment qu'elle leur coûtera cher. L'absence de prise en compte de ces préoccupations risque non

seulement d'entraîner des résultats inéquitables, mais aussi de susciter l'opposition de la population et de ralentir ou d'interrompre la transition.

Pour assurer une transition climatique juste et équitable, il est essentiel de prévoir des mesures de soutien, en particulier des mécanismes de compensation bien conçus, afin d'alléger la charge financière qui pèse sur les ménages défavorisés et à faible revenu. La tarification carbone et l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles peuvent générer des recettes publiques qui, si elles sont redistribuées efficacement, sont susceptibles de compenser les effets redistributifs négatifs des politiques climatiques. De simples transferts forfaitaires uniformes peuvent grandement bénéficier aux groupes à faible revenu, mais ils ne permettent souvent pas de protéger pleinement tous les ménages vulnérables. Des stratégies de compensation sur mesure, qui répondent aux besoins de soutien précis des ménages, sont à la fois plus équitables et plus efficaces sur le plan budgétaire. Ce ciblage réduit les effets régressifs tout en préservant la dimension incitative de la tarification carbone. Si une compensation intégrale n'est pas toujours possible en raison de besoins budgétaires concurrents, l'intégration de la compensation climatique dans les systèmes de protection sociale existants constitue une approche viable. Enfin, la consultation des parties prenantes, un recyclage réfléchi des recettes et un soutien ciblé sont essentiels pour que l'action climatique soit acceptée par le public et pour réduire au minimum les conséquences sociales non souhaitées (voir le chapitre 5) (Elgouacem et al., à paraître^[44]). Les effets redistributifs de la tarification carbone sont bien étudiés, mais d'autres politiques d'atténuation ont également des conséquences en termes d'équité, ce qui met en évidence la nécessité de procéder à des évaluations approfondies des effets redistributifs pour orienter la conception et la mise en œuvre des politiques (Peñasco, Anadón and Verdolini, 2021^[45]).

Évaluer et gérer les effets sur le marché du travail de l'accélération de l'action climatique pour garantir une transition climatique juste

L'action climatique influe déjà sur le marché du travail et crée de nouvelles perspectives d'emploi.

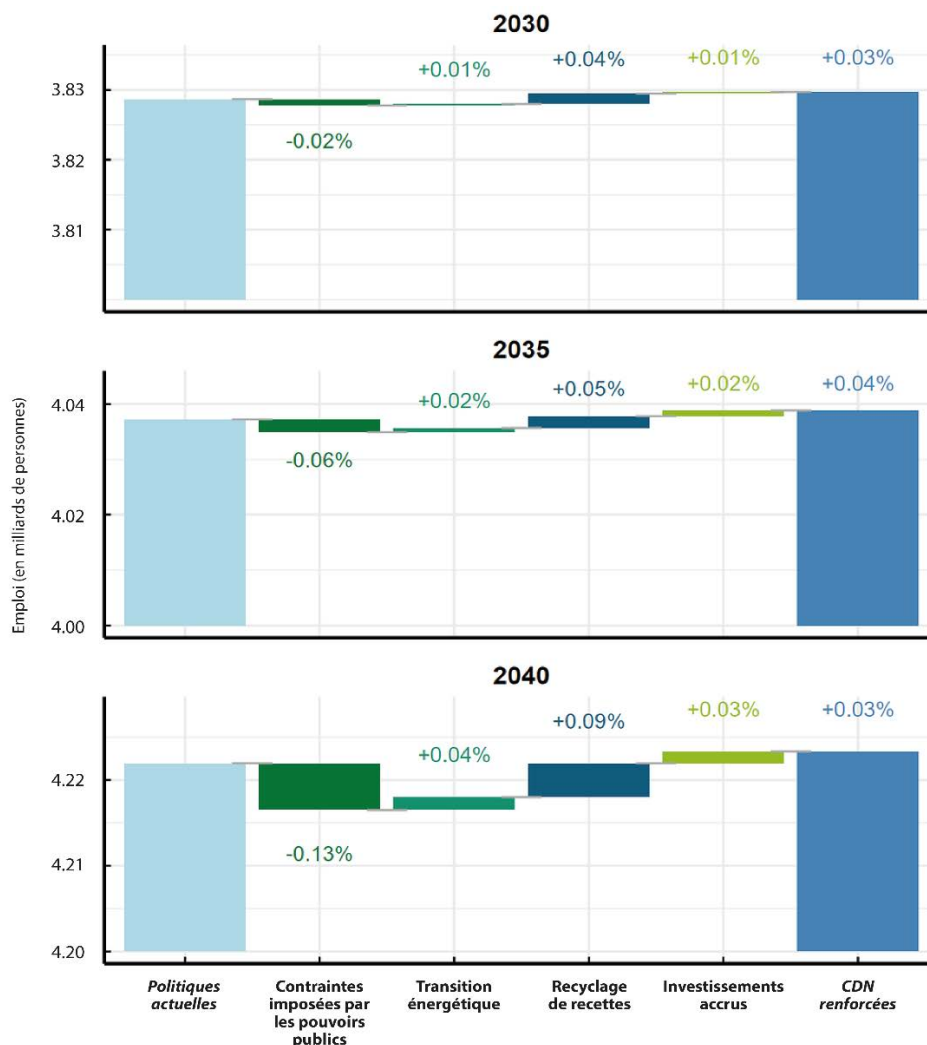
Dans les pays de l'OCDE, environ 20 % des actifs exercent une « profession portée par la transition écologique », tandis que les secteurs à fortes émissions (responsables de 80 % des émissions) n'emploient que 7 % de la population active, ce qui signifie que seule une faible proportion de la main-d'œuvre sera directement exposée à des risques de pertes d'emploi découlant de politiques climatiques plus ambitieuses (OCDE, 2024^[46]). Dans un scénario de neutralité carbone, les évolutions les plus importantes de la production sectorielle interviennent dans le système énergétique et se caractérisent à la fois par une forte baisse de la production de combustibles fossiles et par un essor des énergies renouvelables. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime qu'en 2022, le secteur de l'énergie comptait un plus grand nombre d'actifs qu'en 2019, et ce presque exclusivement en raison du développement du secteur des énergies propres, qui emploie désormais plus de travailleurs que le secteur des combustibles fossiles (AIE, 2023^[47]). Entre 2011 et 2022, la proportion des professions portées par la transition écologique dans l'emploi total a augmenté de 2 % en moyenne dans les pays européens de l'OCDE et de 15 % aux États-Unis. Alors que l'emploi lié aux combustibles fossiles a diminué de 1 % au cours de la période 2019-2023, celui dans les énergies propres a augmenté de 15 % à l'échelle mondiale (AIE, 2024^[48]). Les professions portées par la transition écologique se caractérisent aussi généralement par des salaires plus élevés et un nombre moins important de contrats temporaires que les autres professions (OCDE, 2024^[46]).

Les effets de politiques climatiques ambitieuses sur l'emploi devraient être globalement faibles mais positifs au cours des 15 prochaines années. La transition entraînera une baisse de la production et, partant, des emplois dans les secteurs à fortes émissions, qui emploient une petite fraction de la population active, et créera de nouveaux emplois dans des secteurs à plus forte intensité de main-d'œuvre et plus propres, comme les services et les énergies propres. Par rapport au scénario de *maintien des*

politiques actuelles, l'emploi mondial dans le scénario des *CDN renforcées* devrait, dans l'ensemble, rester quasiment inchangé et augmenter légèrement (+0.08 % en 2040).

Graphique 1.6. L'effet net des CDN renforcées sur l'emploi mondial est légèrement positif par rapport au scénario de maintien des politiques actuelles

Emploi (en milliards de personnes)



Source : modèle ENV-Linkages de l'OCDE, avec des données d'entrée des modèles NiGEM du NIESR et GCem de l'AIE.

StatLink  <https://stat.link/0phwg6>

Les risques de suppressions d'emplois sont généralement concentrés dans des secteurs, des régions et des populations spécifiques qui affichent souvent déjà des chiffres inférieurs aux moyennes nationales. Les mutations structurelles de l'économie entraîneront des créations d'emplois dans les secteurs d'activité à faibles émissions en plein essor, mais aussi des suppressions d'emplois dans les secteurs à forte intensité de GES qui sont en déclin (OCDE, 2024^[49]; OCDE, 2023^[50]). De nombreux emplois seront en outre préservés et transformés à mesure que les tâches et les méthodes de travail deviendront plus écologiques. Le principal enjeu des politiques du marché du travail sera donc d'aider les travailleurs et les entreprises à passer de secteurs et de professions à forte intensité

d'émissions à d'autres emplois (Graphique 1.6). Les régions confrontées à d'importants problèmes de transformation, en raison de leur forte dépendance à l'égard de secteurs difficiles à décarboner, obtiennent de mauvais résultats au regard de divers indicateurs socioéconomiques. Dans les pays de l'OCDE, il est 24 % plus coûteux de perdre un emploi dans un secteur à forte intensité d'émissions que dans d'autres, car les travailleurs sont habituellement plus âgés, moins instruits et perçoivent généralement des salaires difficilement compatibles avec les nouveaux emplois auxquels ils peuvent avoir accès (OCDE, 2024^[46]). Ces facteurs exacerbent les difficultés liées à la transition et peuvent creuser les disparités socioéconomiques entre les régions (OCDE, 2025^[9]). Toutefois, en présence de politiques d'accompagnement appropriées, les bouleversements peuvent être générateurs d'innovation à long terme, de nouveaux secteurs d'activité, de renouvellement économique dans ces régions. Ainsi, la région de la Ruhr en Allemagne, qui est depuis longtemps la pierre angulaire de l'industrie lourde européenne, a connu une profonde transformation économique qui peut servir d'inspiration pour la transition vers la neutralité carbone (voir le chapitre 5).

Corriger les effets de la transition sur le marché du travail permet de bâtir une société plus résiliente grâce à des approches territorialisées. La transition vers la neutralité carbone intervient à un moment où les marchés du travail connaissent d'autres transitions, comme les avancées technologiques, en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle, la réorganisation des chaînes de valeur mondiales et le vieillissement démographique rapide. Un ensemble cohérent de politiques du marché du travail visant à éviter les licenciements massifs, à accompagner les travailleurs et à les orienter vers les secteurs d'activité en pleine croissance est essentiel pour aider ceux-ci à négocier la transition (Tableau 1.1). Il est nécessaire de mettre en place des programmes de formation efficaces et ciblés pour offrir aux actifs, en particulier aux personnes peu qualifiées, des possibilités de formation et de reconversion afin de les aider à sortir des secteurs à fortes émissions (OCDE, 2024^[51]). Les dispositifs d'aide au revenu peuvent amortir le préjudice financier subi par les travailleurs qui ont perdu leur emploi, tout en renforçant les incitations à changer d'emploi et à investir dans leur éducation. L'adoption d'une approche territorialisée peut permettre aux responsables de l'action publique d'adapter les mesures aux besoins des différents contextes locaux et aux possibilités offertes par ceux-ci. Les politiques territorialisées aident en particulier les régions vulnérables à sortir des secteurs à forte intensité d'émissions, à promouvoir la création d'emplois verts locaux et à s'adapter aux risques climatiques qui se profilent. La consultation précoce des partenaires sociaux peut permettre d'apporter des contributions essentielles à la conception de mesures efficaces pour soutenir les travailleurs, les ménages et les régions (OCDE, 2025^[9]).

Tableau 1.1. Exemples de politiques du marché du travail à l'appui d'une transition climatique juste

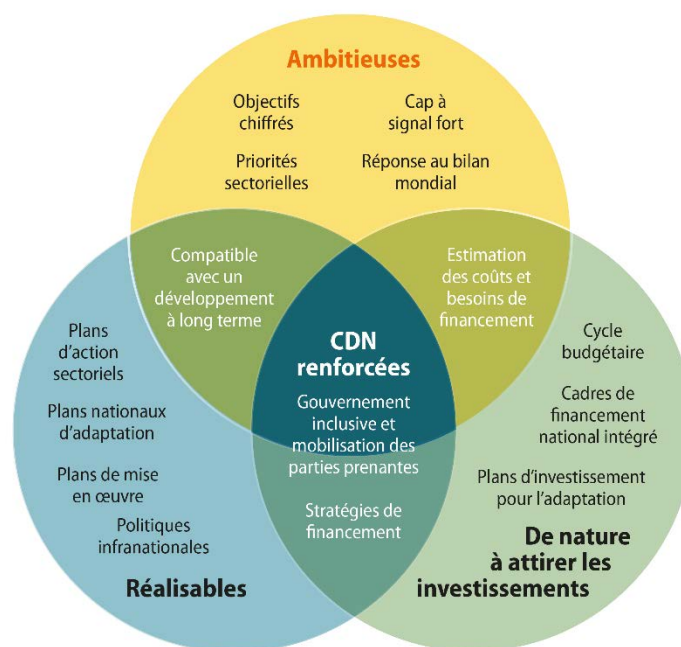
Objectif	Instruments
<i>Évaluer l'adaptation des politiques existantes à la transition écologique</i>	• Évaluation des effets de la transition sur le marché du travail • Évaluation et anticipation des besoins de compétences • Consultation des principales parties prenantes
<i>Aider les travailleurs des secteurs à forte intensité d'émissions à exercer d'autres emplois</i>	• Formation et reconversion • Aides/incitations financières et orientation professionnelle • Services de reclassement • Dispositifs de maintien dans l'emploi
<i>Soutenir les moyens de subsistance des travailleurs ayant perdu leur emploi</i>	• Assurance chômage • Régimes d'assurance-salaire • Renforcement du système de protection sociale (dans les économies émergentes)
<i>Orienter vers les secteurs d'activité en pleine croissance</i>	• Aide à la recherche d'emploi (nécessité d'effectifs suffisants au sein du SPE) • Programmes d'amélioration des compétences et de reconversion • Orientation professionnelle • Politiques facilitant la mobilité géographique et politiques territorialisées • Renforcement des avantages liés l'emploi formel, réduction des coûts de régularisation des activités informelles et amélioration des méthodes de contrôle et répression (dans les économies émergentes)

Respecter les objectifs liés au climat, à la croissance et au développement au moyen de CDN renforcées

La prochaine série de CDN pourrait accélérer la concrétisation des avantages de croissance et de développement mis en évidence dans l'analyse de modélisation économique présentée dans ce rapport. À cette fin, il faut absolument que les CDN ne se résument plus à des exercices techniques menés en grande partie par les ministères chargés du climat, avec une faible adhésion des ministères et des parties prenantes concernés, mais qu'elles deviennent des processus plus inclusifs et collaboratifs, dont les avantages pour les principaux acteurs économiques sont clairement établis et qui apportent une valeur additionnelle aux efforts existants, en particulier en soutenant des objectifs de développement plus larges et en attirant des investissements à l'appui des priorités nationales.

Pour tenir pleinement leurs promesses, les CDN doivent être ambitieuses, réalisables et de nature à attirer les investissements. Il sera ainsi possible d'obtenir l'adhésion des acteurs concernés, de mobiliser des financements auprès de diverses sources et de tirer parti des avantages multiples que procurent une action climatique renforcée. Le bilan des CDN actuelles montre qu'il importe non seulement de définir des ambitions climatiques nationales de court terme, mais aussi de poser les fondements pour établir *comment* concrétiser les engagements, pour pouvoir donner confiance dans le caractère réalisable des CDN (Jeudy-Hugo et al., 2024^[52]). Dans le présent rapport, l'expression « CDN renforcées » désigne des CDN qui sont ambitieuses, réalisables et de nature à attirer les investissements (voir le chapitre 6). Une CDN ambitieuse énonce une ambition générale et un cap à suivre sur la base des conclusions du premier bilan mondial. Des CDN réalisables et de nature à attirer les investissements reposent sur des documents de référence qui aident à traduire les objectifs fixés dans les CDN en trajectoires crédibles et concrètes, soutenues par une gouvernance solide, une coordination et la mobilisation de toutes les parties prenantes. Chaque dimension d'une CDN renforcée peut être étayée par une panoplie d'instruments et d'approches (Graphique 1.7).

Graphique 1.7. Les CDN renforcées dans le détail



Note : Les instruments et approches indiqués ici ne le sont qu'à titre d'exemple. Le choix définitif dépendra du contexte et de la situation particulière du pays.

Une CDN ambitieuse fixe de manière claire le cap général à suivre et la finalité de l'action publique à l'égard du changement climatique. En présentant les ambitions nationales de court terme en matière de lutte contre le changement climatique, les CDN peuvent aider les secteurs public et privé à définir les possibilités d'atténuation ou d'adaptation prioritaires. Plus une CDN apporte de la clarté, plus elle pourra servir de signal fort. Parmi les éléments d'une CDN qui lui confèrent ce rôle de signal fort, on peut citer des objectifs chiffrés et clairs (concernant par exemple, la réduction des émissions de GES à l'échelle de l'économie, l'augmentation de la puissance installée d'origine renouvelable et la réduction des émissions de GES hors CO₂) ainsi que la définition des secteurs prioritaires (par exemple, à travers l'établissement d'objectifs chiffrés ou de plans spécifiques pour l'industrie ou la foresterie), ces objectifs et définitions reposant sur la base du bilan mondial.⁵ Dans bien des cas, répondre aux appels lancés dans le premier bilan mondial reviendrait à revoir les ambitions à la hausse, par rapport aux efforts actuellement déployés. Dans certains pays, les autorités s'y attellent déjà. Le Royaume-Uni, par exemple, s'est engagé, à travers sa nouvelle CDN, à réduire, d'ici à 2035, ses émissions de GES en valeur absolue de 81 % par rapport aux niveaux de 1990, conformément à la recommandation formulée par son comité sur le changement climatique (*Climate Change Committee*, CCC) et aux scénarios de réchauffement limité à 1.5 °C. Une CDN contribue aussi à envoyer un signal fort dès lors qu'elle cadre avec les grandes priorités de développement, susceptibles de servir de base à la bonne exécution d'une CDN, ou qu'elle contient des estimations préliminaires des coûts et déficits de financement, qui permettent de planifier les investissements à venir.

Si les CDN permettent potentiellement de lancer un signal fort à un haut niveau, elles doivent, pour pouvoir être considérées comme réalisables et de nature à attirer les investissements, s'accompagner de plans d'action concrets qui définissent clairement la marche à suivre et les responsabilités à assumer, afin de guider les décisions des parties prenantes et d'orienter les financements à l'appui de la mise en œuvre des CDN. Il est possible de prévoir des actions concrètes dans un document distinct (par exemple, plan de mise en œuvre des CDN, stratégie d'investissement ou

de financement) qui relève de la stratégie nationale/sectorielle ou qui est élaboré et intégré dans un document de planification déjà existant (par exemple, plan national de développement, feuille de route sectorielle de décarbonation, cadre de financement national intégré, plan national d'adaptation), afin de renforcer la cohérence avec les processus engagés par ailleurs. Imaginons par exemple une feuille de route du secteur industriel qui fixe, à l'intention de filières très émettrices (telles que la sidérurgie et la fabrication de ciment), des objectifs compatibles avec celui énoncé dans la CDN pour l'ensemble de l'économie et qui expose les trajectoires à suivre pour déployer les technologies bas carbone et investir en leur faveur : améliorer l'efficacité énergétique, remplacer, dans la production de chaleur, les consommations fossiles par l'exploitation directe des sources renouvelables, développer le réemploi et le recyclage, et décarboner les procédés de production (OCDE, 2022^[53]; ONUDI, 2025^[54]). Enfin, l'existence de modalités de gouvernance robustes et de procédures inclusives garantissant l'adhésion des parties prenantes, dans les administrations et au-delà, est essentielle pour disposer de CDN ambitieuses, réalisables et de nature à attirer les investissements.

Dans ce contexte, les trois tâches ci-après sont susceptibles de créer les conditions favorables à des CDN réalisables et de nature à attirer les investissements : 1) renforcer l'adhésion politique de l'ensemble des administrations à la concrétisation des prochaines CDN ; 2) renforcer la cohésion, l'harmonisation et la transparence de l'action publique aux niveaux national, sectoriel et infranational ; et 3) rechercher d'emblée l'acceptation sociale et la collaboration du secteur privé (voir le chapitre 7).

Renforcer l'adhésion politique de l'ensemble des administrations à la concrétisation des prochaines CDN

La conception actuellement cloisonnée des CDN en limite l'appropriation à tous les niveaux d'administration et entrave leur concrétisation. Dans de nombreux pays, les CDN sont élaborées isolément, par le ministère de l'Environnement, et ne s'inscrivent pas de manière explicite dans d'autres processus de planification et de déclaration. Ce cloisonnement risque de marginaliser les CDN. En effet, les ministères sectoriels restent concentrés sur l'exécution des tâches qui leur ont été confiées, au détriment bien souvent, des synergies possibles avec d'autres procédures déclaratives, comme celle des Rapports biennaux de transparence (BTR). Il en résulte de l'inefficience et des occasions d'apprentissage manquées (Lo Re et al., 2025^[55]). À cela s'ajoute que les acteurs concernés sont peu enclins à donner la priorité aux CDN dès lors que celles-ci sont faiblement rattachées aux grands documents stratégiques nationaux comme le plan national de développement et la stratégie climatique à long terme (Gerhard, Ellis and Abebe, 2022^[56]).

L'existence de robustes structures de coordination intergouvernementale peut renforcer la transparence, au profit de la concrétisation des CDN, tandis qu'une mobilisation précoce des acteurs clés, dont les centres de gouvernement (CG) et les ministères des Finances, du Développement, de l'Économie et de la Planification, constitue potentiellement un gage d'adhésion. Le rôle et la configuration des acteurs des administrations qui interviennent aux différentes étapes du cycle d'une CDN – de la planification à l'évaluation, en passant par la conception et la mise en œuvre – dépendront du contexte national, de l'état des capacités institutionnelles et du stade de départ. Un moyen d'améliorer la collaboration avec les ministères chargés de gérer les conséquences à court terme d'ambitieux objectifs climatiques (par exemple, ministères des Finances, du Travail et de l'Industrie) est de mettre en place des mécanismes officiels de coordination à l'appui du cycle de la CDN (ou de l'action climatique en général). Cela peut aussi aider à intégrer les CDN dans les procédures nationales, sectorielles et locales, à garantir le caractère ambitieux et robuste des objectifs fixés et à rendre le secteur privé plus confiant dans la concrétisation des CDN. Un moyen de renforcer la coordination et l'adhésion consiste à mobiliser les services chargés de missions transversales et dotés d'un pouvoir fédérateur (par exemple, les ministères des Finances, du Développement, de l'Économie et de la Planification) ainsi que les centres de gouvernement (par exemple, le cabinet du président ou du premier ministre).

Les ministères des Finances interviennent déjà dans le soutien prêté à l'action climatique dans plusieurs pays. Il est nécessaire d'intensifier ces efforts et de faire clairement la preuve des avantages plus larges qu'offrent les CDN pour rallier les acteurs essentiels, tout en renforçant leurs capacités afin d'obtenir une collaboration judicieuse. Dans des pays comme le Rwanda, l'intervention active du ministère des Finances a produit des résultats concrets (Encadré 1.2). Bien souvent, toutefois, cette participation reste modeste et le peu d'intérêt des ministères et acteurs infranationaux pour les CDN continue de poser un problème de taille. Parfois, des contraintes de moyens limitent la capacité des parties prenantes publiques qui interviennent au niveau sectoriel et local à prendre part au processus de CDN. Pour que les parties prenantes publiques s'investissent dans ce processus, il importe donc d'en démontrer la valeur ajoutée. Dans le cas des ministères des Finances, par exemple, il est possible de présenter une CDN ambitieuse comme un moyen de mobiliser des ressources auprès de différentes sources susceptibles de concourir à la réalisation des priorités centrales que sont la stabilité macro-économique, la croissance et la gestion responsable des finances publiques, tout en renforçant les capacités techniques des fonctionnaires du ministère et leur mandat institutionnel au service de l'action climatique (Coalition des ministres des finances pour l'action climatique, 2023^[57]).

Encadré 1.2. Coup de projecteur sur la mobilisation des ministères des Finances à l'appui de la concrétisation des CDN : les enseignements à tirer du Rwanda

Au Rwanda, le ministère des Finances et de la Planification économique (MINECOFIN) coordonne un vaste système d'encadrement de la mise en œuvre de la CDN à travers des groupes de travail sectoriels ; il tient compte de la dimension climatique dans les processus de planification de budgétisation, notamment en procédant à la cotation climatique des budgets et en élaborant des plans quinquennaux de stratégie sectorielle. De plus, il dirige le suivi du financement de la concrétisation des CDN à l'aide du Système d'information intégré de gestion financière propre au Rwanda. Dans ce cadre, les ministères et organismes sectoriels soumettent à l'approbation du MINECOFIN des propositions d'investissement concernant des projets compatibles avec les CDN. Le MINECOFIN a également créé le Département du financement climatique pour mobiliser une diversité de sources de financement et rationaliser la coordination entre les parties prenantes. Depuis 2020, le Rwanda a accompli des progrès considérables, s'agissant d'attirer des fonds auprès d'acteurs situés sur le territoire national et à l'international ainsi qu'à l'aide de mécanismes de financement innovants. Au titre de la CDN actuelle (2020-25), il a réussi à mobiliser 93.3 % des fonds nécessaires en s'appuyant notamment sur des mécanismes institutionnels comme le Fonds vert rwandais (FONERWA) et sur de robustes stratégies de levée de fonds.

Source : (République du Rwanda, 2024^[58]).

Renforcer la cohésion, l'harmonisation et la transparence de l'action publique aux niveaux national, sectoriel et infranational

Il importe d'ancrer les CDN dans les grands processus stratégiques, notamment le plan national de développement et la stratégie climatique à long terme, pour pouvoir les concilier avec les objectifs généraux de croissance et de développement. Il existe plusieurs moyens d'harmoniser les différents processus de planification stratégique. Certains pays se fondent sur un cadre de financement national intégré (CFNI) pour faire concorder les objectifs fixés dans la CDN, les objectifs nationaux de développement et les stratégies financières d'ordre plus général (PNUD, 2024^[59]). Par exemple, le CFNI de la Gambie accompagne la mise en œuvre du Plan national de développement axé sur la relance pour 2023-27 et de la CDN 2021 à travers différentes mesures, qui consistent, entre autres, à pratiquer la

cotation climatique des budgets et à donner la priorité au financement climatique dans les réformes visant à améliorer la gestion des finances publiques et à attirer l'investissement privé. Les pays ont à leur disposition une panoplie d'outils analytiques et de ressources pour faire concorder leurs objectifs climatiques et leurs objectifs de développement. Les Rapports nationaux sur le climat et le développement (CCDR) de la Banque mondiale en sont un exemple (Groupe de la Banque mondiale, 2025^[60]). De nombreux appels ont été lancés aux pays pour qu'ils alignent leur CDN sur leur stratégie à long terme de développement à faible émission. Le dernier en date figure dans le bilan mondial (Banque mondiale, 2024^[11]). Malgré cela, l'exercice reste une gageure, les méthodes employées pour le faire variant selon les pays, en fonction de leur situation et de leur point de départ. Certains pays ont fait le nécessaire pour que les dispositifs institutionnels liés aux engagements de court terme énoncés dans leur CDN et à leurs stratégies climatiques fonctionnent de manière coordonnée et pour que les consultations de parties prenantes connexes soient elles aussi coordonnées entre elles. Le Costa Rica, par exemple, a tiré parti de la modélisation climatique, des consultations de parties prenantes et des trajectoires de décarbonation compatibles avec un réchauffement limité à 1.5 °C, définies dans sa stratégie climatique de long terme, pour mettre à jour sa CDN de 2020 sur la base d'informations précises et pour renforcer la cohérence entre les différents processus.

Dans certains pays, les engagements énoncés dans la CDN nationale sont déjà en cours d'institutionnalisation au sein des ministères sectoriels et des administrations infranationales. Cela améliore la cohérence de l'action publique et pose les responsabilités des administrations publiques pour la concrétisation des CDN. Dans le cas du Chili, par exemple, la mise en œuvre de la CDN actuelle bénéficie d'une intervention efficace des parties prenantes, de la collaboration interministérielle et d'une gouvernance pluriniveaux, auxquelles s'ajoute un solide socle législatif dans la loi-cadre sur le changement climatique (Encadré 1.3). De même, en Afrique du Sud, la loi sur le changement climatique sert de fondement à l'élaboration de stratégies d'adaptation et d'atténuation sectorielles coordonnées, à l'appui de la mise en œuvre de sa CDN actuelle. Une collaboration étroite avec les ministères sectoriels responsables peut faciliter la prise en compte systématique des CDN dans les arsenaux de mesures sectorielles et les décisions législatives connexes, de façon à soutenir la concrétisation des CDN, à renforcer la cohérence de l'action publique et à accroître le ralliement au processus des CDN.

Les administrations infranationales, c'est-à-dire les villes, les États, les districts ainsi que les autorités régionales et locales, ont un rôle pivot à jouer en conduisant l'action climatique au niveau local sur la voie de la réalisation des ambitions inscrites dans les CDN. Ainsi, en 2019, les administrations infranationales ont représenté, en moyenne, dans 33 pays de l'OCDE et de l'UE, 63 % des dépenses publiques d'intérêt climatique, et 69 % des investissements publics importants pour l'action climatique (OCDE, 2022^[61]). Malgré leur rôle potentiel dans l'action climatique, la plupart des CDN actuelles ne prévoient aucune mesure à l'échelle infranationale (ONU-Habitat, PNUD and SDU.Resilience, 2024^[62]). Plusieurs pays y font exception, par exemple, le Canada, qui, en 2021, a été le premier pays à consacrer une section de sa CDN aux engagements et actions en faveur du climat de ses provinces et territoires. Il a également indiqué les mesures transversales engagées par ces acteurs dans son premier BTR (Gouvernement du Canada, 2024^[63]). Associer les administrations infranationales à toutes les étapes des CDN permet de mieux faire concorder les objectifs climatiques locaux et nationaux, d'obtenir la prise en compte des données, tendances, objectifs, risques, politiques et mesures de nature infranationale dès le stade de la conception des CDN et de garantir que les BTR de suivi reposent sur des informations précises (Naidoo et al., 2024^[64]).

Encadré 1.3. Coup de projecteur sur la mobilisation des acteurs au sein des administrations publiques et au-delà : les enseignements à tirer du Chili

Au Chili, la loi-cadre sur le changement climatique de 2022 a intégré la mise en œuvre de la CDN nationale actuelle dans 17 ministères, ceux de nature sectorielle étant passibles de sanctions budgétaires en cas de non-respect de leur budget carbone. En outre, la mise en œuvre de la CDN a été décentralisée par la loi sur le changement climatique : 16 comités régionaux sur le changement climatique (CORECC) élaborent et exécutent des plans régionaux d'action climatique en collaboration avec l'administration centrale, les communes et d'autres acteurs non étatiques et infranationaux afin d'accompagner la mise en œuvre de la CDN en cours.

L'actuelle CDN chilienne a bénéficié des résultats des vastes exercices de consultation menés auprès des parties prenantes, au sein des administrations publiques et en dehors (c'est-à-dire, auprès de la société civile, des groupes régionaux, des populations autochtones, du secteur privé et du monde universitaire), dans le cadre des travaux du Bureau de la CDN (*Mesa NDC*). La participation des parties prenantes en amont a permis d'obtenir une plus grande adhésion publique à la CDN sous sa forme définitive et d'assurer la collaboration du secteur privé. Cela a notamment abouti, à ce jour, à la fermeture de 11 centrales à charbon ; neuf autres sont prévues pour 2025 et les huit dernières centrales de ce type que compte le pays doivent cesser leurs activités d'ici à 2040.

Source : (Elliott et al., 2023^[65]; Ministère de l'Environnement, 2022^[66]; Ministère de l'Environnement, 2019^[67]; Commission européenne, 2020^[68]; Gouvernement du Chili, 2020^[69]).

Rechercher d'emblée l'acceptation sociale et la collaboration du secteur privé

Associer les parties prenantes au processus de CDN aide à développer l'acceptation sociale et l'acceptabilité politique, renforce la compréhension des effets redistributifs potentiels et peut éclairer la conception de plans de transition juste. Le caractère judicieux et véritablement inclusif du processus dépend grandement de la manière dont il est géré (et, avec lui, les ressources disponibles pour le mener à bien). Associer les populations concernées en amont permet potentiellement de garantir la prise en compte d'une diversité de points de vue et de mieux comprendre les effets redistributifs que les politiques climatiques ont sur différents groupes. Par ricochet, cela peut aider à concevoir des mécanismes de compensation efficaces pour corriger les effets redistributifs et les corrélations négatives et aboutir à ce que des plans de transition juste et équitable fassent partie intégrante des CDN, renforçant ainsi l'acceptation sociale, face à l'ampleur des mesures porteuses de transformations et à la rapidité de leur mise en œuvre. Le rôle des autorités est essentiel : il consiste à réduire au strict minimum les effets néfastes de la transition en apportant un soutien ciblé aux populations et aux personnes actives touchées, par exemple sous la forme de programmes de reconversion, de robustes stratégies de diversification économique et de dispositifs de nature à garantir une transition juste. Des États comme l'Australie ont déjà entrepris de relever cette gageure (Encadré 1.4).

Encadré 1.4. Coup de projecteur sur les politiques visant à associer les parties prenantes à la transition vers zéro émission nette : les enseignements tirés de l'Australie

En Australie, la *Net Zero Economy Authority* (NZEA) apporte son soutien aux personnes actives, aux populations et aux régions qui sont très affectées par la transition vers la neutralité carbone. La NZEA accompagne l'élaboration de plans régionaux de transition professionnelle, qui prévoient la mise en place de services d'orientation professionnelle, de spécialisation professionnelle, d'aide à la recherche d'emploi, de conseil financier et de soutien du bien-être à l'intention des populations concernées. Sa mission consiste également à administrer le plan Énergie, Industrie, Emploi, qui permet aux travailleurs et travailleuses touchés par la fermeture prochaine d'une centrale électrique d'avoir accès à l'aide nécessaire pour préparer et réussir la transition vers un nouvel emploi.

Le rôle de la NZEA est important, du fait de son soutien au programme *Future Made in Australia*, que le gouvernement a annoncé en 2024 et dont l'objectif est de maximiser les avantages économiques et industriels de la transition vers une économie mondiale carboneutre. Dans le cadre de ce programme, les autorités investissent aussi dans des secteurs stratégiques, développent les compétences et la formation de la population active et s'emploient à encourager le secteur privé à investir dans les filières prioritaires. Par exemple, grâce à un nouveau système de guichet unique, il sera plus facile, pour les investisseurs porteurs de grands projets sources de transformations, de repérer, comprendre et coordonner les textes de réglementation applicables, les dispositifs d'approbation, les programmes d'aide existants et les financements publics. Le programme *Future Made in Australia* institue en outre le principe d'intérêt collectif, consacré dans la loi. Tous les projets qui en relèveront seront régis par ce principe afin que les avantages procurés par l'investissement public et la mobilisation de fonds privés profitent à la population.

Source : (Gouvernement de l'Australie, n.d.^[70]; Gouvernement de l'Australie, 2024^[71]; Jeudy-Hugo et al., 2024^[52]).

Le fait que, dès le départ, des relations et une collaboration étroites s'instaurent entre les pouvoirs publics et le secteur privé peut aider à repérer les obstacles et créer des conditions favorables à des investissements compatibles avec les CDN. Quand, d'emblée, les acteurs concernés des secteurs public et privé – par exemple, les investisseurs et les entreprises de l'économie réelle, ainsi que les banques centrales, les banques multilatérales de développement (BMD) et les banques nationales de développement – participent activement au processus de la CDN, les liens ainsi noués constituent une source de force mutuelle. En dialoguant avec le secteur privé, les pouvoirs publics sont plus à même de comprendre les difficultés pratiques à surmonter pour financer des activités compatibles avec les CDN et pour encourager les investissements dans les sous-secteurs (OCDE, 2022^[53]). Les politiques publiques peuvent créer un environnement prévisible et stable, propice aux investissements compatibles avec les CDN, en tenant compte des spécificités et situations nationales. La collaboration public-privé favorise aussi la mise en place conjointe d'une robuste filière de projets compatibles avec les CDN.

Des plateformes et partenariats pilotés par les pays, qui sont bien conçus et mettent à profit les enseignements tirés ailleurs, peuvent ouvrir la voie au versement de financements de la part de partenaires au développement et du secteur privé, à l'appui de la concrétisation des CDN. Ces dernières années ont vu l'apparition de plateformes nationales comme celles de l'Égypte, baptisée *Nexus of Water, Food and Energy* (NWFE) (Encadré 1.5), et du Brésil, la plateforme BIP pour l'investissement climatique et la transformation écologique, qui constituent des modèles prometteurs. Il en existe d'autres : les Partenariats pour une transition énergétique juste, engagés en Afrique du Sud, en Indonésie, au Viet Nam et au Sénégal ; les programmes d'investissements nationaux pour les forêts, la nature et le climat, adoptés en République démocratique du Congo, au Ghana et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans le

cadre du Partenariat des dirigeants pour les forêts et le climat (FCLP) ; et la Plateforme mondiale de mise en relation (*Global Matchmaking Platform*) du Club climat, qui accompagne la décarbonation de secteurs très émetteurs sur les marchés émergents et dans les économies en développement (MEED). La réussite de telles initiatives dépend de la réunion d'une diversité de facteurs, à savoir l'existence d'une forte adhésion politique, de robustes dispositifs de gouvernance et politiques facilitatrices, de boucles de rétroaction entre les administrations publiques (départements sectoriels et ministère des Finances) et les investisseurs privés spécialisés dans certaines priorités sectorielles/programmatiques, et d'une collaboration crédible et pérenne avec les partenaires. Pour garantir l'adhésion des autorités du pays hôte, il importe de disposer d'une enveloppe de crédits spécialement dédiée au financement du fonctionnement de la plateforme nationale, dès sa création. Il peut s'agir d'un robuste programme de financement concessionnel ou d'un guichet d'action climatique, rattaché au Fonds pour l'environnement mondial, qui alloue des financements aux plateformes nationales compatibles avec les CDN. Sur la base des enseignements tirés des plateformes nationales et des principes émergents en matière de conception, des initiatives pilotées par les pays pourraient pareillement voir le jour pour coordonner les investissements et le soutien que les différents partenaires réalisent et apportent aux fins de l'établissement des engagements prioritaires dans les prochaines CDN (Tanaka, Garnak and Orozco, 2024^[72]; Banque mondiale, 2024^[73]; Bhattacharya et al., 2021^[74]; Robinson and Olver, 2025^[75]).

Encadré 1.5. Coup de projecteur sur les plateformes nationales : les enseignements tirés de l'Égypte

La plateforme égyptienne *Nexus of Water, Food and Energy* (NWFE) est un mécanisme de coordination stratégique dont le but est de mobiliser les financements climatiques et de favoriser l'établissement de partenariats stratégiques dans les secteurs de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie. Il joue un rôle important dans la CDN actuelle en mettant en avant les possibilités d'investissement et en servant de plateforme de coordination des financements publics et privés d'origine internationale. Le pilier Énergie du NWFE devrait permettre d'aboutir à de très bons résultats, notamment une réduction des émissions de CO₂ de 17 millions de tonnes par an d'ici à 2030 et la mobilisation de plus de 10 milliards USD au profit des investissements verts, à l'appui de la transition de l'Égypte vers un avenir bas carbone. Entre 2022 et 2024, la plateforme a réuni, à travers ce pilier, 7 millions USD de dons pour la fermeture de centrales thermiques représentant une puissance installée de 1.2 gigawatt (GW) et, au titre du financement du développement, 4 milliards USD à destination de projets solaires et éoliens représentant au total une puissance installée de 4.2 GW et 1.2 milliard USD investis dans le réseau de transport d'électricité. À cela s'ajoute l'assistance technique fournie par l'intermédiaire de programmes d'aide visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement vertes, à améliorer le réseau électrique et à favoriser la réalisation d'une transition énergétique juste.

Source : Auteurs ; (BERD, 2024^[18]; OCDE, 2024^[19]).

Créer des trajectoires d'investissement au service de la réalisation des CDN

Traduire les CDN en trajectoires concrètes et propices à l'investissement nécessite des stratégies de financement ou d'investissement dédiées qui forment une base solide pour mobiliser des ressources de différentes origines. Les stratégies de financement ou d'investissement à l'appui des CDN peuvent prendre différentes formes, depuis des documents autonomes qui tracent une feuille de route pour la mobilisation de ressources dédiées à la mise en œuvre des CDN, jusqu'à faire partie intégrante de stratégies nationales de développement, de politiques climatiques, de plans de relance

économique ou de stratégies d'investissement sectorielles de plus grande ampleur. Quel que soit le format, il est important que les pays définissent clairement les projets et mesures spécifiques requis pour atteindre leurs objectifs de CDN conformément aux priorités sectorielles et de développement, et décrivent en détail comment ces investissements seront financés. Une stratégie d'investissement ou de financement des CDN bien structurée repose sur quatre composantes interdépendantes, illustrées dans le Graphique 1.8.

Malgré leur importance, rares sont les pays qui ont élaboré des stratégies d'investissement ou de financement des CDN à ce jour, et beaucoup de pays en développement n'ont pas les capacités et les ressources pour le faire. Un examen des CDN soumises jusqu'en avril 2025 montre que moins de 20 pays font explicitement référence à ces stratégies. À partir d'informations publiquement disponibles, d'examens des documents relatifs aux CDN et des ressources provenant d'organisations associées, dont le Partenariat pour les CDN, il apparaît que 16 pays seulement ont rendu publiques des stratégies d'investissement ou de financement à l'échelle de l'économie à l'appui de leur CDN. Les pays qui ont élaboré ces stratégies les présentent souvent sous la forme de documents distincts, parfois publiés indépendamment de la CDN proprement dite. Outre les stratégies identifiées, des échanges avec des professionnels, dont le Partenariat pour les CDN, révèlent que plusieurs pays disposent de stratégies de financement ou d'investissement à des fins de planification interne, mais ne les ont pas rendues publiques, ce qui limite leur capacité d'influence (Lo Re et al., 2025^[55]). Un soutien sur mesure s'impose, car la mise au point de stratégies de financement ou d'investissement complètes exige d'importantes capacités et ressources. En outre, lorsqu'il est difficile de localiser et d'obtenir les stratégies de financement existantes, leur visibilité pour les investisseurs, les partenaires au développement et les autres parties prenantes est limitée. Les efforts visant à améliorer leur transparence et leur accessibilité, et à renforcer les capacités requises pour les produire, peuvent faciliter la coordination entre acteurs, permettre un soutien plus ciblé des partenaires au développement et contribuer à attirer l'investissement privé.

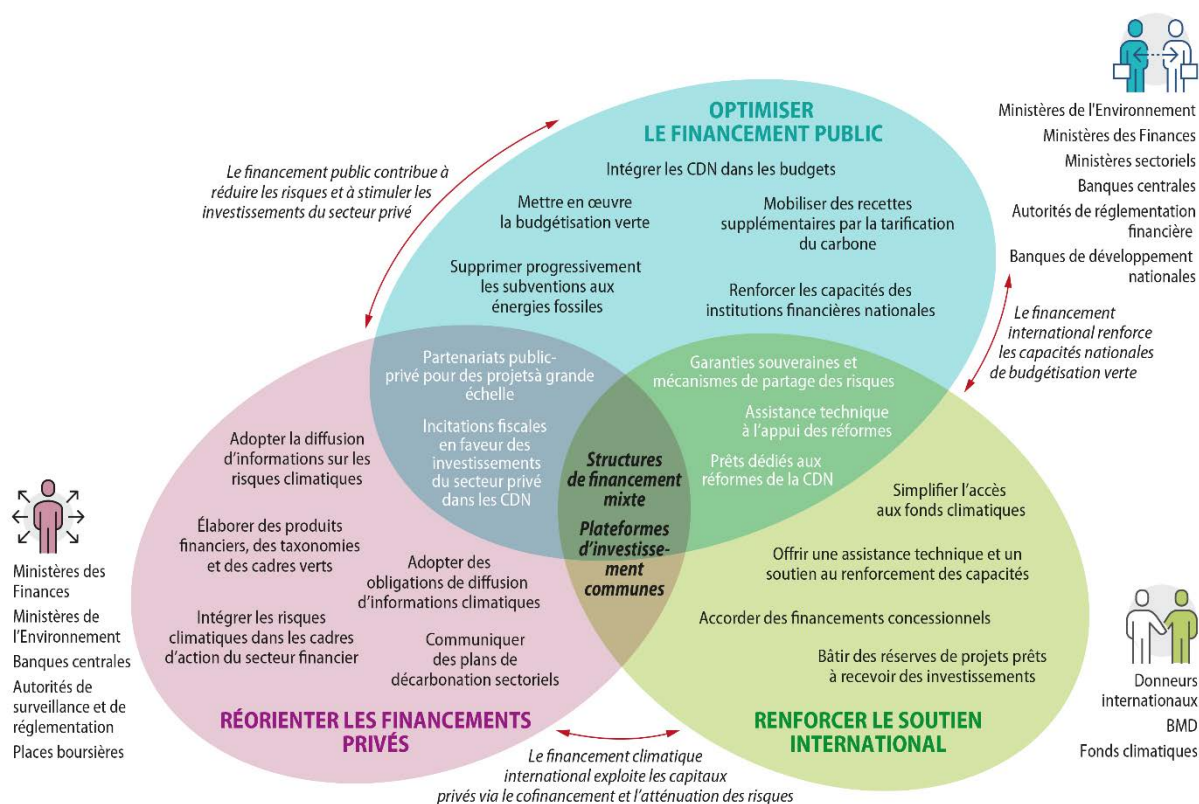
Graphique 1.8. Étapes fondamentales pour élaborer une stratégie d'investissement ou de financement des CDN



Note : les documents suivants contiennent des instructions et des ressources sur chacune des étapes, accompagnées des méthodologies, outils et études de cas appropriés : (GCF and NDC Partnership, 2023^[76]; NDC Partnership, 2023^[77]; Riva et al., 2020^[78]; OCDE, 2025^[79]).

Une fois que les fondements d'une stratégie d'investissement ou de financement des CDN sont en place, l'accent est mis sur la définition de stratégies concrètes pour mobiliser les ressources nécessaires. Le Graphique 1.9 présente trois options pour mobiliser des financements à l'appui de la mise en œuvre des CDN : l'utilisation optimale des fonds publics, la réorientation des financements privés et le renforcement du soutien international. Toutes ces options supposent de mobiliser l'écosystème financier et ses principaux acteurs. Comme l'expliquent les sections suivantes, les politiques nationales et de financement jettent les bases en orientant des ressources vers les priorités climatiques et en créant des incitations à l'investissement. La mobilisation du secteur privé est fondamentale pour accroître les financements, et exige des signaux clairs de la part des responsables publics et des mesures d'atténuation des risques. Le soutien international contribue à combler les écarts, en permettant l'octroi des financements concessionnels, d'une assistance technique et la participation des BMD. Ces trois options sont étroitement liées en elles, et c'est le contexte socioéconomique et les circonstances propres à un pays qui détermineront leur panachage. Le Tableau 1.2 à la fin de la section contient un résumé détaillé des principales mesures que différents acteurs peuvent prendre dans ce contexte.

Graphique 1.9. Les trois principales options pour mobiliser des ressources à l'appui du financement des CDN



Optimiser l'utilisation des fonds publics au service de la mise en œuvre des CDN

Les financements publics jouent un rôle essentiel pour faciliter les actions de la CDN, surtout pour les activités non rémunératrices, telles que la restauration des écosystèmes ou les systèmes d'alerte précoce. L'analyse de modélisation économique effectuée dans ce rapport montre que des réformes budgétaires stratégiques prévoyant des investissements publics en faveur de l'action climatique

et des réformes des subventions aux énergies fossiles peuvent améliorer les perspectives de croissance à moyen et long termes.

Optimiser l'utilisation des fonds publics au service des CDN suppose de coordonner les efforts sur plusieurs fronts :

- **Aligner les budgets nationaux sur les objectifs des CDN** afin de faire en sorte que les priorités climatiques soient prises en compte dans la planification budgétaire et les dépenses. Certains pays agissent déjà en ce sens : par exemple, les ministères des Finances du Bangladesh et de la Corée ont intégré avec succès les considérations climatiques dans la gestion des finances publiques, illustrant comment des réformes budgétaires stratégiques peuvent stimuler l'action climatique (Encadré 1.6). Pour améliorer la transparence et la redevabilité, la budgétisation verte et la cotation climatique des budgets peuvent contribuer à suivre les dépenses liées au climat, à évaluer les risques budgétaires et à renforcer la prise de décision. Outre l'optimisation des ressources existantes, il faut aussi s'assurer que les dépenses publiques ne sont pas en porte-à-faux avec les engagements pris au titre des CDN. De nombreux États continuent d'allouer d'importantes ressources aux combustibles fossiles et aux activités à forte intensité de carbone, ce qui pèse lourd sur des finances publiques peu abondantes et détourne des financements d'autres priorités. Des données récentes de l'OCDE et de l'AIE montrent que le coût budgétaire global des mesures de soutien aux énergies fossiles dans 82 économies se chiffrait à 1.1 billion USD en 2023 (OCDE, 2025^[20]). Une réforme complète des subventions aux énergies fossiles pourrait générer jusqu'à 4.4 billions USD de recettes d'ici 2030, certaines régions, dont le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie du Sud, étant particulièrement avantagées (FMI, 2024^[80]). Les ressources économisées pourraient être réinjectées dans les budgets nationaux pour financer des actions prioritaires, notamment la réalisation des CDN.
- **Mobiliser des ressources publiques complémentaires pour financer la réalisation des CDN** par le biais de mécanismes spécifiques, tels que les obligations souveraines vertes ou la tarification du carbone. Les obligations vertes illustrent par quels moyens les pouvoirs publics peuvent allouer des capitaux à faible coût et à long terme spécifiquement à la mise en œuvre des CDN. Certains pays se sont déjà engagés dans cette voie. Par exemple, l'émission par l'Uruguay d'une obligation liée à la durabilité d'un montant de 10.5 milliards USD en 2022 a été prise en compte dans les indicateurs clés de performance associés à sa CDN, garantissant la cohérence entre les flux financiers et les objectifs climatiques (LSE, 2023^[81]; BID, 2022^[82]). Les mécanismes de tarification du carbone, y compris les taxes carbone et les systèmes d'échange de droits d'émission, peuvent aussi procurer des sources de revenus précieuses à l'appui des priorités des CDN, tout en répondant aux préoccupations redistributives.
- **Mettre à profit les marchés publics pour soutenir les actions des CDN** en orientant les investissements vers les projets bas carbone et résilients au changement climatique et en encourageant l'implication du secteur privé. La passation de marchés publics écologiques (MPE) est devenu un instrument d'action publique essentiel pour permettre aux États d'honorer leurs engagements climatiques et d'atteindre les objectifs fixés dans leur CDN. Par exemple, le gouvernement indonésien a établi des normes obligatoires de performance énergétique pour les climatiseurs achetés par des organismes publics, alignant ainsi les achats publics sur les objectifs climatiques nationaux au sens large (Erizaputri, Bechauf and Casier, 2024^[83]). La MPE exerce une forte influence sur le comportement des acteurs du secteur privé dont elle façonne les préférences par la définition de normes environnementales claires, tout en affirmant l'existence d'une demande à long terme pour des biens et des services bas carbone (OCDE, 2024^[84]).

Encadré 1.6. Coup de projecteur sur les budgets publics à l'appui de l'action climatique : enseignements du Bangladesh et de la Corée

Le Bangladesh a intégré la dimension du changement climatique dans l'ensemble de son processus budgétaire, depuis la phase initiale de préparation jusqu'aux rapports parlementaires sur les dépenses, ce qui a permis de multiplier par 1.5 le montant des dotations liées au climat, allouées pour 78 % aux secteurs prioritaires pour l'adaptation en 2023-24. Cette approche globale a également permis au gouvernement d'obtenir un prêt de 1.4 milliard USD du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité.

Pour sa part, la Corée a mis en place un système inédit d'établissement du budget axé sur la réduction des GES, qui impose aux ministères d'évaluer l'impact escompté de leurs propositions budgétaires sur les émissions et d'en rendre compte. Ce système, qui a répertorié 294 projets au cours des deux premières années, garantit l'alignement sur le Plan coréen pour la neutralité carbone et la croissance verte, en intégrant les considérations liées au climat dans les décisions de planification budgétaire et d'investissement à long terme.

Source : (Gouvernement du Bangladesh, 2020^[85]; OCDE, 2024^[86]).

Mobiliser et rediriger les investissements compatibles avec la CDN du secteur privé

Une grande partie des financements requis pour la mise en œuvre des CDN devra provenir du secteur privé. Certains pays, dont le Brésil et la France, ont déjà pris des mesures visant à renforcer la participation du secteur privé au financement des CDN (Encadré 1.7). Pourtant, des obstacles tels que les coûts élevés du capital, le manque de projets prêts à recevoir des investissements et l'incertitude liée à l'action publique, continuent de freiner les flux de capitaux privés. D'après les données disponibles, les flux financiers ne sont que partiellement en phase avec les objectifs climatiques, avec des écarts importants dans des catégories d'actifs essentielles telles que le capital-investissement et les prêts, et la persistance de niveaux élevés de financements alloués aux énergies fossiles (OCDE, 2024^[87]). Il est important de rappeler que le secteur privé n'est pas une entité homogène, mais se compose d'un éventail d'acteurs, y compris des institutions financières internationales, des marchés des capitaux locaux et des entreprises de l'économie réelle. Bien déterminer qui sont les acteurs à cibler est une condition préalable importante pour pouvoir mobiliser efficacement ses ressources.

Pour aligner l'investissement privé sur les CDN, les pouvoirs publics peuvent se focaliser sur quatre grands domaines d'action :

- **Utiliser les instruments de financement public pour accélérer l'investissement du secteur privé et attirer le capital vers des projets qui cadrent avec la CDN.** Le financement public joue un rôle déterminant pour corriger les déséquilibres du profil risque-rendement qui freinent l'investissement privé dans les projets compatibles avec la CDN, au moyen d'instruments tels que les garanties par exemple. Dans les pays en développement, cela prend souvent la forme d'un financement mixte, où les ressources publiques sont stratégiquement déployées pour réduire les risques des investissements et mobiliser des capitaux commerciaux par le biais d'instruments tels que les garanties qui permettent aux apporteurs de financement public ou concessionnel d'assumer des risques spécifiques qui dissuadent les investisseurs privés, contribuant ainsi à débloquer des capitaux commerciaux pour des projets en phase avec la NCD (Garbacz, Vilalta and Moller, 2021^[88]). Dans les économies avancées, le financement public continue d'avoir un effet catalyseur par le biais de mécanismes tels que les partenariats public-privé (PPP), les garanties de prêts ciblées et les fonds d'innovation.

- **Renforcer les outils d'action pour encourager les investissements compatibles avec la CDN dans l'économie réelle.** Les pouvoirs publics peuvent recourir à toute une gamme d'instruments d'action et d'interventions afin d'inciter les entreprises et les ménages à agir en faveur de la CDN, ce qui peut favoriser l'alignement des investissements de l'économie réelle sur les objectifs de la CDN (OCDE, 2024^[87]). Les politiques économiques, telles que les subventions, impôts et redevances, peuvent encourager les investissements dans les solutions bas carbone et freiner les investissements incompatibles avec la CDN. Les politiques réglementaires peuvent imposer directement ou restreindre des activités spécifiques selon qu'elles sont compatibles ou incompatibles avec la CDN, et donc influencer sur les investissements correspondants. Les politiques de l'information et les approches volontaires peuvent offrir de nombreuses autres pistes pour créer un environnement propice à des investissements du secteur privé qui concordent avec la CDN.
- **Mener des politiques financières nationales vertes.** Les politiques de transparence et d'information sur le climat liées aux CDN renforcées peuvent contribuer à intégrer les considérations relatives aux CDN dans les décisions de financement du secteur privé et à développer des marchés financiers verts. Par exemple, en imposant des exigences de normalisation des données, les politiques de diffusion d'informations liées au climat peuvent inciter les investisseurs à s'engager auprès des entreprises et à intégrer les considérations relatives aux CDN dans leurs décisions d'investissement et d'allocation de portefeuille. De même, les taxonomies de la finance durable et les cadres d'obligations vertes offrent la possibilité d'intégrer les ambitions des CDN dans la prise de décision financière en améliorant la transparence du marché et en aidant les investisseurs à repérer plus facilement les projets compatibles avec les CDN.
- **Renforcer les capacités et les structures des institutions financières nationales.** Les pouvoirs publics ont un rôle central à jouer pour faire en sorte que les institutions financières nationales (banques, coopératives de crédit, banques de développement, par exemple) intègrent les considérations climatiques dans leurs processus décisionnels. Par exemple, ils peuvent établir des lignes directrices et des incitations réglementaires qui encouragent les institutions financières à développer et à proposer des produits financiers respectueux du climat, tels que des prêts verts, qui peuvent soutenir les CDN. Étant donné que de nombreuses institutions financières n'ont pas l'expertise technique nécessaire pour intégrer efficacement les risques climatiques dans leur prise de décision financière, les pouvoirs publics peuvent contribuer à combler cette lacune en facilitant l'accès à des initiatives ciblées de renforcement des capacités. Les pouvoirs publics devraient aussi encourager l'adoption de cadres internationaux pour l'évaluation et la communication des risques climatiques, sur le modèle du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat et DE la quatrième édition des Principes de l'Équateur (PE4), qui peuvent aider les institutions financières à évaluer les risques liés à la transition et à faire concorder leurs décisions de prêt et d'investissement avec les objectifs de l'Accord de Paris. En outre, les pouvoirs publics mettent également en place des structures institutionnelles pour mobiliser des financements à l'appui des CDN, telles que les banques vertes, les fonds nationaux pour le climat (FCN) et les fonds d'investissement stratégiques (FIS). Ceux-ci peuvent jouer un rôle essentiel dans le déblocage de capitaux, notamment dans les pays où les marchés financiers privés sont sous-développés ou peu enclins à prendre des risques.

Encadré 1.7. Exemples de mobilisation réussie du secteur privé au Brésil et en France

L'expérience du Brésil montre que la mobilisation de financements du secteur privé à l'appui de l'action climatique n'est pas seulement possible, mais qu'elle se fait déjà à grande échelle. La Banque nationale de développement économique et social (BNDES) est en première ligne, avec des instruments financiers innovants qui attirent d'importants capitaux privés. L'émission d'une obligation verte par la BNDES en 2020, d'un montant de 200 millions USD, opérée exclusivement sur le marché intérieur brésilien pour répondre aux besoins des investisseurs du secteur privé, en est un bon exemple. Cette obligation, d'une durée de deux ans et d'un taux d'intérêt de 0.45 point de pourcentage au-dessus du taux de prêt interbancaire en vigueur, a été proposée en tant que placement privé aux principaux partenaires commerciaux de la BNDES, en particulier les institutions financières et les investisseurs institutionnels brésiliens. Les investisseurs ont réagi positivement, et la demande a dépassé l'offre initiale.

Même si le rôle des politiques relatives au secteur financier dans l'intégration des considérations climatiques doit être mieux compris, l'expérience de la France en matière de tests de résistance climatique (simulation visant à évaluer la résilience des institutions financières face aux risques liés au climat) montre que ces tests peuvent influencer sur le comportement des banques en matière de crédit. Les banques françaises qui ont participé à un exercice pilote sur la résistance climatique mené par l'autorité de surveillance française ont par la suite recueilli de nouvelles informations sur les risques climatiques et augmenté leur activité de prêt à l'appui de projets verts.

Source : (BNDES, 2020^[89]; Bermel et al., 2024^[90]; Fuchs et al., 2024^[91]).

Accroître l'accès des pays en développement aux financements internationaux

Il faut intensifier l'aide internationale pour combler les importants déficits de financement auxquels de nombreux pays en développement continuent de faire face dans la mise en œuvre de leur CDN.

L'accès limité aux marchés financiers, l'alourdissement de la dette souveraine et la marge de manœuvre budgétaire limitée augmentent le coût du financement et limitent les flux d'investissement privé dans de nombreuses économies (OCDE, 2023^[92]). Pour mobiliser des financements à grande échelle, il sera essentiel de s'attaquer à des défis systémiques plus larges – comme la réforme des BMD, la réduction des obstacles qui entravent l'accès des pays en développement à des capitaux à bas coût, la poursuite de la réforme de l'architecture financière internationale et la viabilité de la dette. En outre, au vu des réductions récemment annoncées des dépenses d'aide publique au développement (APD), il est plus important que jamais de déployer à plus grande échelle des instruments de financement innovants, tels que les droits de tirage spéciaux (DTS) et les prélèvements de solidarité, afin de combler les déficits de financement. Bien qu'il s'agisse de défis majeurs et largement reconnus, le présent rapport n'a pas pour objet de reproduire des analyses existantes. Il se concentre plutôt sur des domaines plus opérationnels dans lesquels les acteurs internationaux, notamment les donneurs bilatéraux, les BMD et les fonds climatiques internationaux, peuvent jouer un rôle immédiat et concret à l'appui de la mise en œuvre des CDN.

Les difficultés rencontrées pour apporter un soutien international adéquat vont au-delà de la disponibilité des financements. Les pays en développement se heurtent à de longs délais de réponse de la part de leurs partenaires, à une coordination fragmentée des donneurs et à des processus complexes d'accès et de demande qui ralentissent la mobilisation des ressources. En outre, l'assistance technique s'est souvent concentrée sur le soutien à la soumission des CDN, plutôt que sur leur mise en œuvre, privant les pouvoirs publics des outils nécessaires pour traduire les engagements en actions. Selon le

Partenariat pour les CDN, 20 pays ont encore besoin de plus de 10 millions USD au total pour soutenir des activités telles que l'élaboration de plans sectoriels, de plans d'investissement, de cadres de mise en œuvre et de réserves de projets (NDCP, 2025^[93]). Pour être efficace, le processus des CDN doit être appréhendé comme un cycle continu – englobant la planification et la conception, mais aussi la mise en œuvre, la mobilisation des investissements et l'évaluation.

Il existe **quatre moyens** d'améliorer l'accès et l'impact pour faire en sorte que les financements climatiques disponibles soient alloués de manière plus efficace et plus équitable :

- **Simplifier l'accès aux financements climatiques** : l'accès aux fonds multilatéraux reste un défi de taille pour les pays en développement, en particulier pour le financement de la mise en œuvre des CDN. Les fournisseurs internationaux, les BMD et les fonds climatiques multilatéraux devraient s'efforcer d'harmoniser les critères de demande entre les différents apporteurs de financement climatique, de réduire la bureaucratie et la fragmentation, et de faciliter l'accès direct, à l'instar des efforts actuellement déployés par le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds mondial pour le climat (FVC et GEF, 2021^[94]; IHLEG, 2024^[95]).
- **Accroître le renforcement des capacités et l'assistance technique pour la préparation des projets** : le manque de propositions de projets facilement accessibles et de réserves de projets susceptibles d'attirer des investissements est souvent identifié comme l'un des principaux obstacles à la mobilisation de financements pour les CDN. Malgré les efforts déployés, l'accès à l'aide à la préparation des projets reste limité, et une meilleure coordination, une assistance technique sur le long terme et une augmentation des ressources dans des domaines clés seront décisives pour débloquer des financements climatiques à l'appui de la mise en œuvre des CDN. Par exemple, une collaboration plus en amont entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et les investisseurs du secteur privé peut permettre de mieux aligner la conception des projets sur les exigences financières et de trouver les bons bailleurs de fonds, car la préparation des projets est souvent dissociée de l'engagement des investisseurs, de sorte que même les projets techniquement solides peinent à attirer des financements.
- **Renforcer les partenariats bilatéraux et régionaux afin de mobiliser des financements à l'appui des CDN** : ces partenariats peuvent prendre différentes formes, notamment des plateformes nationales et des pôles d'assistance technique qui peuvent jouer un rôle essentiel en aidant les pays en développement à concevoir, structurer et mettre en œuvre des projets climatiques susceptibles de bénéficier d'un concours financier.
- **Mettre à profit les initiatives de guichet unique proposées par les BMD** : diverses initiatives, telles que la Plateforme des CDN de la Banque africaine de développement, le soutien à l'avancement des CDN de la Banque asiatique de développement et le Mécanisme de soutien climatique (*Climate Support Facility*) de la Banque mondiale, combinent assistance technique, renforcement des capacités, soutien à l'action publique et ressources financières pour aider les pays en développement à préparer et à mettre en œuvre leurs CDN. Bien que ces initiatives de guichet unique aient apporté un soutien intégré précieux aux CDN, plusieurs difficultés subsistent et il est nécessaire de disposer d'un financement plus continu et plus pérenne par le biais de ces initiatives pour aider les pays tout au long du cycle des CDN afin d'améliorer l'efficacité et de maintenir la dynamique.

Tableau 1.2. Cartographier le rôle des différentes parties prenantes dans la mobilisation de financements à l'appui des CDN

Acteur	Principales actions en faveur du financement des CDN	Sous-actions spécifiques
Ministères des Finances	Évaluer les besoins de financement	Procéder à des évaluations des coûts, intégrer le financement des CDN dans la planification budgétaire nationale et mettre en place des systèmes de suivi budgétaire.
	Mettre les budgets nationaux en phase avec les CDN	Intégrer les priorités climatiques dans les cadres de dépenses, mettre en œuvre la budgétisation verte, émettre des obligations souveraines liées à la durabilité, étudier les possibilités de conversions de dette en mesures en faveur de l'action climatique et les marchés publics.
	Réviser les politiques qui encouragent les flux de financement contraires aux CDN	En collaboration avec les ministères du Climat et de l'Environnement, recenser et réviser les politiques dans la sphère de l'économie réelle qui soutiennent les flux financiers incompatibles avec les CDN, élaborer des mesures budgétaires alternatives et réinvestir l'épargne dans les programmes climatiques.
	Promouvoir la diffusion d'informations sur le climat	En collaboration avec les ministères du Climat et de l'Environnement, élaborer des obligations de communication d'informations par les entreprises sur les principaux indicateurs complémentaires de performance climatique.
	Intégrer les risques climatiques dans les cadres macrobudgétaires	Mener des tests de résistance au risque climatique, réviser l'analyse de viabilité de la dette et intégrer les chocs climatiques dans les cadres de dépenses à moyen terme.
Ministères de l'Environnement	Élaborer des réserves de projets	Recenser les domaines d'investissement prioritaires, assurer la coordination entre les ministères et veiller à ce que les projets soient prêts à recevoir des investissements.
	Créer un environnement plus propice	Améliorer les politiques climatiques, établir des signaux d'investissement clairs et simplifier les procédures d'approbation des projets climatiques.
Ministères sectoriels (Énergie, Transports, Agriculture, Planification, etc.)	Aligner les politiques sectorielles sur les CDN	Élaborer des feuilles de route alignées sur les objectifs climatiques, offrir des incitations en faveur des investissements verts et coordonner les besoins de financement intersectoriels.
	Contribuer au développement de réserves de projets	En collaboration avec les ministères de la Planification et de l'Environnement, élaborer des propositions de projets susceptibles d'attirer des investissements.
Banques centrales et autorités de réglementation financière	Intégrer les risques climatiques dans la réglementation financière	Mettre au point des cadres de diffusion d'informations financières relatives au climat, mettre en œuvre des tests de résistance et instaurer des incitations en faveur de prêts verts.
	Promouvoir des cadres de financement durable	Établir des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), soutenir la communication d'informations sur les risques climatiques et aider les banques commerciales à proposer des instruments de financement climatique.
	Évaluer les effets des politiques existantes	Évaluer les effets de l'intégration des considérations climatiques sur les objectifs fondamentaux en matière de finance et de stabilité des prix et, lorsque cela est compatible avec les mandats, examiner les répercussions de ces politiques sur les objectifs des CDN.
Banques nationales de développement	Accorder des financements concessionnels	Offrir des solutions de financement mixte, créer des mécanismes de partage des risques et soutenir les PME qui investissent dans des projets climatiques.
	Soutenir la préparation des projets	Financer des études de faisabilité, fournir une assistance technique pour la structuration de projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier et faciliter la modélisation financière.
Banques commerciales et investisseurs institutionnels	Élaborer des produits financiers verts	Proposer des obligations vertes, des prêts liés à la durabilité et des fonds d'investissement à impact.
	Intégrer les considérations climatiques dans les décisions de financement	Modifier les évaluations des risques pour intégrer les risques climatiques et appliquer des taux préférentiels aux investissements compatibles avec les CDN.
	S'engager dans des stratégies de financement des CDN	En coordination avec les pouvoirs publics, définir des stratégies de transition ambitieuses susceptibles d'engendrer des boucles de rétroaction facilitant les stratégies de financement des CDN.
	Renforcer le soutien aux réserves de projets	Fournir un financement et une assistance technique dédiés à la préparation des projets, faciliter les partenariats public-privé et rationaliser les processus d'approbation.
	Mobiliser les financements auprès du secteur privé	Utiliser des instruments de financement mixte visant à atténuer les risques pour les investisseurs privés dans les pays en développement et soutenir les

		réformes des politiques publiques en vue d'attirer l'investissement privé.
Fonds internationaux pour le climat	Améliorer l'accès aux financements	Simplifier les procédures de demande, résorber les obstacles à l'accréditation et augmenter l'accès direct des pays en développement aux financements.
Entreprises non financières	Investir dans des activités compatibles avec les CDN	Intensifier les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables, les projets d'adaptation et les infrastructures durables, tout en s'engageant dans des plans d'investissement à l'appui des CDN.
	Adopter des normes ESG	Améliorer la transparence des informations financières diffusées, aligner les stratégies d'entreprise sur les objectifs de la CDN et intégrer les risques climatiques dans les décisions d'investissement.
	Collaborer dans le cadre de partenariats public-privé	Élaborer des projets conjointement avec les pouvoirs publics, apporter une expertise et contribuer aux mécanismes de réduction des risques.
	Fixer des objectifs climatiques	Définir des objectifs et élaborer des plans de transition d'accompagnement pour les atteindre, y compris en vue de réduire les émissions de la chaîne de valeur.

References

- AIE (2024), *Electric car registrations and sales share in China, United States and Europe, 2018-2023*, <https://www.iea.org/data-and-statistics/charts/electric-car-registrations-and-sales-share-in-china-united-states-and-europe-2018-2023>. [15]
- AIE (2024), *World Energy Employment*, Agence internationale de l'énergie, <https://iea.blob.core.windows.net/assets/d2b4b054-4a55-4c6f-893f-fc2c8b77e9a1/WorldEnergyEmployment2024.pdf>. [48]
- AIE (2024), *World Energy Investment 2024*, Agence internationale de l'énergie, <https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2020>. [5]
- AIE (2023), *World Energy Employment 2023*, <https://www.iea.org/reports/world-energy-employment-2023>. [47]
- AIE (2023), *World Energy Outlook 2023*, <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>. [4]
- Armstrong McKay, D. et al. (2022), "Exceeding 1.5°C global warming could trigger multiple climate tipping points", *Science*, Vol. 377/6611, <https://doi.org/10.1126/science.abn7950>. [29]
- Bagolle, A., C. Costella and L. Goyeneche (2023), *Protección social y cambio climático: ¿cómo proteger a los hogares más vulnerables frente a las nuevas amenazas climáticas?*, Banque interaméricaine de développement, <https://doi.org/10.18235/0004846>. [42]
- Banque mondiale (2024), "Country Platforms for Climate Action : MDB Statement of Common Understanding and Way Forward", Groupe de la Banque mondiale, Washington, D.C., <http://documents.worldbank.org/curated/en/099427511122436202/IDU1eb55cea2153b214e2d188cd16a23e8b08a0a>. [73]
- Banque mondiale (2024), *GDP, PPP (constant 2021 international \$), ensemble de données*, Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.PP.KD> (accessed on May 2025). [11]
- Banque mondiale (2024), *State and Trends of Carbon Pricing 2024*, <https://hdl.handle.net/10986/41544>. [3]
- Barrage, L. and W. Nordhaus (2024), "Policies, projections, and the social cost of carbon: Results from the DICE-2023 model", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 121/13, <https://doi.org/10.1073/pnas.2312030121>. [24]
- BERD (2024), *Egypt: NWFE Electricity Grid Reinforcement Project*, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, <https://www.ebrd.com/home/work-with-us/projects/psd/54716.html>. [18]
- Bermel, L. et al. (2024), *Clean Investment Monitor: Tallying the Two-Year Impact of the Inflation Reduction Act*, Rhodium Group and MIT CEEPR, https://cdn.prod.website-files.com/64e31ae6c5fd44b10ff405a7/66b2bf45bd0dd034beefb5bd_Clean%20Investment%20Monitor_Tallying%20the%20Two-Year%20Impact%20of%20the%20Inflation%20Reduction%20Act.pdf. [90]
- Bhattacharya, A. et al. (2021), "Climate Action to Unlock the Inclusive Growth Story of the 21st Century", *Working Paper*, No. WP/21/147, FMI. [74]

- BID (2022), *L'Uruguay émet un emprunt obligataire mondial lié au développement durable, avec le soutien de la BID*, <https://www.iadb.org/fr/actualites/luruguay-emet-un-emprunt-obligataire-mondial-lie-au-developpement-durable-avec-le> (accessed on 11 December 2024). [82]
- Bilal, A. and D. Känzig (2024), *The Macroeconomic Impact of Climate Change: Global vs. Local Temperature*, National Bureau of Economic Research, <https://www.nber.org/papers/w32450>. [27]
- BNDES (2020), *BNDES develops sustainable cycle with issuance of green financial bills*, BNDES, https://www.bndes.gov.br/SiteBNDES/bndes/bndes_en/conteudos/noticia/BNDES-develops-sustainable-cycle-with-issuance-of-green-financial-bills/. [89]
- CCNUCC (2023), *Decision 1/CMA.5: Outcome of the first global stocktake*, Secrétariat de la CCNUCC, Bonn, https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma5_auv_4_gst.pdf. [97]
- Coalition des ministres des finances pour l'action climatique (2023), *Strengthening the Role of Ministries of Finance in Driving Climate Action - A Framework and Guide for Ministers and Ministries of Finance*, <https://www.financeministersforclimate.org/sites/cape/files/inline-files/Synthesis%20Report%20-%20Strengthening%20the%20Role%20of%20MoFs%20in%20Driving%20Climate%20Action%20%28Draft%20v1.1%29.pdf>. [57]
- Commission européenne (2020), *Engaging the Private Sector in the Processes of Formulating and Implementing NDCs Guide of Best Practices*, Direction générale des partenariats internationaux, Commission européenne, Bruxelles. [68]
- Crippa, M. et al. (2024), *GHG Emissions of all World Countries – JRC/IEA 2024 Report*, Office des publications de l'Union européenne, <https://data.europa.eu/doi/10.2760/4002897>. [10]
- Dechezleprêtre, A. et al. (2022), "Fighting climate change: International attitudes toward climate policies", *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, No. 1714, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3406f29a-en>. [43]
- Elgouacem, A. et al. (à paraître), *A just transition? Carbon pricing reforms and household burdens*, Éditions OCDE, Paris. [44]
- Elliott, C. et al. (2023), *Realizing Net-zero Emissions: Good practices in countries*, Institut des ressources mondiales, https://files.wri.org/d8/s3fs-public/2023-06/realizing-net-zero-emissions-best-practices.pdf?VersionId=MjccuEt5_wUvSw_zDy5jGq2STW5uQ..C. [65]
- Energy & Climate Intelligence Unit (2025), *The future is green: The economic opportunities brought by the UK's net zero economy*, <https://eci.net/analysis/reports/2025/net-zero-economy-across-the-uk> (accessed on 18 March 2025). [7]
- Erizaputri, S., D. Bechauf and L. Casier (2024), *Green Public Procurement in Indonesia*, IISD, <https://www.iisd.org/system/files/2024-11/green-public-procurement-indonesia.pdf>. [83]
- FMI (2024), *Fossil Fuel Subsidies*, <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/energy-subsidies> (accessed on 4 December 2024). [80]
- Fuchs, L. et al. (2024), *Climate stress tests, bank lending, and the transition to the carbon-neutral economy*, ACPR, <https://acpr.banque-france.fr/en/publications-and-statistics/publications/climate-stress-tests-bank-lending-and-transition-carbon-neutral-economy>. [91]

- FVC et GEF (2021), *Towards a Long-Term Vision on Complementarity GEF and GCF Collaboration*, <https://www.greenclimate.fund/document/towards-long-term-vision-complementarity-gef-and-gcf-collaboration>. [94]
- Garbacz, W., D. Vilalta and L. Moller (2021), "The role of guarantees in blended finance", *OECD Development Co-operation Working Papers*, No. 97, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/730e1498-en>. [88]
- GCF and NDC Partnership (2023), "Climate Investment Planning and Mobilization Framework", <https://www.greenclimate.fund/document/climate-investment-planning-and-mobilization-framework>. [76]
- Gerhard, M., C. Ellis and S. Abebe (2022), *On the road to 2025 - Lessons for effective NDC update support*, Study commissioned by the International Climate Initiative (IKI), <https://ndcpartnership.org/knowledge-portal/climate-toolbox/road-2025-lessons-effective-ndc-update-support#:~:text=This%20study%2C%20commissioned%20by%20the,NDC%20enhancement%20and%20implementation%20support>. [56]
- GIEC (2022), *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change - Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-3/>. [16]
- Gouvernement de l'Australie (2024), *Net Zero Economy Authority Bill*, https://www.aph.gov.au/Parliamentary_Business/Bills_Legislation/Bills_Search_Results/Result?bld=r7177 (accessed on 18 March 2025). [71]
- Gouvernement de l'Australie (n.d.), *Net Zero Economy Authority*, <https://www.pmc.gov.au/netzero#:~:text=The%20Net%20Zero%20Economy%20Authority,a%20net%20zero%20emissions%20economy>. (accessed on 18 March 2025). [70]
- Gouvernement du Bangladesh (2020), *Bangladesh Climate Fiscal Framework*, <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/bd/Updated-Climate-Fiscal-Framework-2020.pdf>. [85]
- Gouvernement du Canada (2024), *Premier rapport biennal de transparence du Canada en vertu de l'Accord de Paris*, Environnement et Changement climatique Canada, Gatineau, Québec, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/premier-rapport-biennal-transparence-accord-paris-2024-sommaire-executif.html>. [63]
- Gouvernement du Chili (2020), *Contribución Determinada a Nivel Nacional de Chile 2020 [Contribution déterminée au niveau national du Chili pour 2020]*, https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/NDC_Chile_2020_espan%CC%83ol.pdf. [69]
- Groupe de la Banque mondiale (2025), *Country Climate and Development Reports (CCDRs)*, <https://www.worldbank.org/en/publication/country-climate-development-reports>. [60]
- Groupe de la Banque mondiale (2024), *People in a Changing Climate: From Vulnerability to Action - Insights from World Bank Group Country Climate and Development Reports covering 72 economies.*, <https://hdl.handle.net/10986/42395>. [21]

- Hodok, J. and T. Kozluk (2024), “Distributional impacts of energy transition pathways and climate change”, *Documents de travail du Département des affaires économiques de l’OCDE*, No. 1820, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/56e93f3e-en>. [41]
- Howard, P. and T. Sterner (2017), “Few and not so far between: A meta-analysis of climate damage estimates”, *Environmental and Resource Economics*, Vol. 68/1, <https://doi.org/10.1007/s10640-017-0166-z>. [22]
- Howard, P. and T. Sterner (2017), “Few and Not So Far Between: A Meta-analysis of Climate Damage Estimates”, *Environmental and Resource Economics*, Vol. 68/1, pp. 197-225, <https://doi.org/10.1007/s10640-017-0166-z>. [30]
- Hughes, B. and E. Hillebrand (2015), *Exploring and Shaping International Futures*, Routledge, <https://doi.org/10.4324/9781315634715>. [96]
- IHLEG (2024), “Accelerating Sustainable Finance for Emerging Markets and Developing Economies: Independent High-Level Expert Group Review of the Vertical Climate and Environmental Funds”. [95]
- IRENA (2024), *Geopolitics of the Energy Transition: Energy security*, Agence internationale pour les énergies renouvelables, <https://www.irena.org/Publications/2024/Apr/Geopolitics-of-the-energy-transition-Energy-security>. [39]
- IRENA (2024), *Renewable Energy Statistics 2024*, Agence internationale pour les énergies renouvelables, <https://www.irena.org/Publications/2024/Jul/Renewable-energy-statistics-2024>. [14]
- IRENA (2024), *Renewable Power Generation Costs in 2023*, Agence internationale pour les énergies renouvelables, <https://www.irena.org/Publications/2024/Sep/Renewable-Power-Generation-Costs-in-2023>. [13]
- Jeudy-Hugo, S. et al. (2024), “Considerations for informing, implementing, and investing in the next nationally determined contributions (NDCs)”, *OECD/IEA Climate Change Expert Group Papers*, No. 2024/03, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4f014ce6-en>. [52]
- Kotz, M., A. Levermann and L. Wenz (2024), “The economic commitment of climate change”, *Nature* 2024 628:8008, Vol. 628/8008, pp. 551-557, <https://doi.org/10.1038/s41586-024-07219-0>. [23]
- Lo Re, L. et al. (2025), “Early insights from biennial transparency reports (BTRs) to enhance the next nationally determined contributions (NDCs) – Focus on energy outcomes from the first global stocktake and unlocking finance”, *OECD/IEA Climate Change Expert Group Papers*, No. 2025/02, Éditions OCDE, Paris. [55]
- LSE (2023), *What are sustainability-linked bonds and how can they help developing countries?*, Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment, <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/explainers/what-are-sustainability-linked-bonds-and-how-can-they-help-developing-countries/>. [81]

- Ministère de l'Environnement (2022), *Fortalecimiento de capacidades a nivel subnacional: La experiencia de los Comités [Renforcement des capacités au niveau infranational : L'expérience des comités]*, Ministère de l'Environnement, Chili, https://cambioclimatico.mma.gob.cl/wp-content/uploads/2022/05/Policy-brief_CORECC-Chile.pdf. [66]
- Ministère de l'Environnement (2019), *Consulta Ciudadana: Anteproyecto de Actualización de la Contribución Determinada a Nivel Nacional (NDC) de Chile [Consultation citoyenne : projet de mise à jour de la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Chili]*, Ministère de l'Environnement, Chili, <https://consultasciudadanas.mma.gob.cl/portal/consulta/58>. [67]
- Nabuurs, G. et al. (2023), "Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU)", in *Climate Change 2022 - Mitigation of Climate Change*, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/9781009157926.009>. [35]
- Naidoo, N. et al. (2024), "Stronger NDCs With Cities, States, and Regions: Recommendations for National Governments", *World Resources Institute*, <https://doi.org/10.46830/wriwp.24.00038>. [64]
- NDC Partnership (2023), *NDC Investment Planning Guide and Checklist*, NDC Partnership, <https://ndcpartnership.org/sites/default/files/2023-09/ndc-investment-planning-guide.pdf>. [77]
- NDPC (2025), *Estimates produced by the NDC partnership Support Unit based on requests for support submitted by countries through the Global Call on NDC 3.0 and LT-LEDS*. [93]
- NGFS (2024), *NGFS long-term scenarios for central banks and supervisors*. [31]
- O'Neill, B. (2022), "Key Risks Across Sectors and Regions", in *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, H.-O. Pörtner, D. (dir. pub.). [25]
- Obando-Vargas, G. and M. Obando-Coronado (2020), *Case study Costa Rica After ending deforestation: strategies and actions for viable land use*. [38]
- OCDE (2025), *Fast-tracking Net Zero by Building Climate and Economic Resilience : A Summary for Policymakers*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f2c22c96-en>. [9]
- OCDE (2025), *Inventaire OCDE des mesures de soutien pour les combustibles fossiles 2024 : Évolution des politiques jusqu'en 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a07fd4a2-fr>. [20]
- OCDE (2025), "Unlocking the potential of demand-side climate mitigation strategies", *OECD Net Zero+ Policy Papers*, No. 9, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/78b3a9d0-en>. [79]
- OCDE (2024), "Beyond green tagging : How can public budgeting support climate goals?", *OECD Papers on Budgeting*, No. 2024/06, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b154d49b-en>. [86]
- OCDE (2024), *Demand-side policy measures for environmental sustainability*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/53e9c791-en>. [40]
- OCDE (2024), "Green industrial policies for the net-zero transition", *OECD Net Zero+ Policy Papers*, No. 2, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ccc326d3-en>. [8]

- OCDE (2024), *Harnessing Public Procurement for the Green Transition : Good Practices in OECD Countries*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e551f448-en>. [84]
- OCDE (2024), "Hausse des prix du carbone : qui paie ? Atténuer le changement climatique et les effets redistributifs négatifs", in *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/285f9bf3-fr>. [49]
- OCDE (2024), *L'Observateur de l'action climatique 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/be52fc17-fr>. [1]
- OCDE (2024), *Measuring Policy Progress on Climate Change Mitigation in the Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU) Sectors : Documentation of the Policy Inventory for Direct and Indirect Mitigation Policies*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a6b2bd00-en>. [36]
- OCDE (2024), *New OECD FDI data: trends, impacts and regulations*, Blog, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/en/blogs/2024/11/oecd-fdi-data-impacts-regulation.html#:~:text=FDI%20is%20pivotal%20to%20the,from%2012%25%20to%2022%25>. [6]
- OCDE (2024), *OECD Green Growth Policy Review of Egypt 2024*, Examens environnementaux de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9096cec-en>. [19]
- OCDE (2024), *OECD Review on Aligning Finance with Climate Goals : Assessing Progress to Net Zero and Preventing Greenwashing*, Green Finance and Investment, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b9b7ce49-en>. [87]
- OCDE (2024), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2024 : Transition vers la neutralité carbone et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a859bbac-fr>. [46]
- OCDE (2024), *Training Supply for the Green and AI Transitions Equipping Workers with the Right Skills*, Getting Skills Right, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7600d16d-en>. [51]
- OCDE (2023), *Effective Carbon Rates 2023: Pricing Greenhouse Gas Emissions through Taxes and Emissions Trading*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b84d5b36-en>. [2]
- OCDE (2023), *Job Creation and Local Economic Development 2023 : Bridging the Great Green Divide*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/21db61c1-en>. [50]
- OCDE (2023), *Scaling Up the Mobilisation of Private Finance for Climate Action in Developing Countries Challenges and Opportunities for International Providers*, Green Finance and Investment, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/17a88681-en>. [92]
- OCDE (2022), *Climate Tipping Points : Insights for Effective Policy Action*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/abc5a69e-en>. [28]
- OCDE (2022), *Framework for industry's net-zero transition : Developing financing solutions in emerging and developing economies*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0c5e2bac-en>. [53]

- OCDE (2022), *Politiques agricoles : Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2022: Reforming Agricultural Policies for Climate Change Mitigation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7f4542bf-en>. [37]
- OCDE (2022), "Subnational government climate expenditure and revenue tracking in OECD and EU Countries", *OECD Regional Development Papers*, No. 32, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1e8016d4-en>. [61]
- OCDE (2021), *The Economic Benefits of Air Quality Improvements in Arctic Council Countries*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9c46037d-en>. [32]
- ONUUDI (2025), *NDC 3.0 Guidebook for Industrial Decarbonization Volume 1 and 2*, <https://www.industrialenergyaccelerator.org/general/ndc-3-0-guidebook-for-industrial-decarbonization/>. [54]
- ONU-Habitat, PNUD and SDU.Resilience (2024), *Urban Content of NDCs: Local climate action explored through in-depth country analyses: 2024 Report*, <https://unhabitat.org/urban-content-of-ndcs-local-climate-action-explored-through-in-depth-country-analyses-2024-report>. [62]
- Peñasco, C., L. Anadón and E. Verdolini (2021), "Systematic review of the outcomes and trade-offs of ten types of decarbonization policy instruments", *Nature Climate Change*, Vol. 11/3, pp. 257-265, <https://doi.org/10.1038/s41558-020-00971-x>. [45]
- PNUD (2024), *Human Development Report 2023-24 Breaking the gridlock: Reimagining cooperation in a polarized world*, <https://hdr.undp.org/content/human-development-report-2023-24>. [59]
- PNUE (2024), *Rapport 2024 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions No more hot air ... please! With a massive gap between rhetoric and reality, countries draft new climate commitments*, Programme des Nations Unies pour l'environnement, <https://doi.org/10.59117/20.500.11822/46404>. [17]
- PNUE (2021), *Global Methane Assessment: Benefits and Costs of Mitigating Methane Emissions*, <https://www.unep.org/resources/report/global-methane-assessment-benefits-and-costs-mitigating-methane-emissions>. [34]
- République du Rwanda (2024), *Rwanda's First Biennial Transparency Report under the United Nations Framework Convention on Climate Change*, République du Rwanda, Kigali, <https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Rwanda%27s%20First%20BTR.pdf>. [58]
- Riva, M. et al. (2020), *Implementing Nationally Determined Contributions (NDCs)*, PNUE, <https://www.unep.org/ndc/resources/report/implementing-nationally-determined-contributions-ndcs>. [78]
- Robinson, M. and C. Olver (2025), *Are 'Country Platforms' the Key to Delivering Green Growth at Scale?*, WRI, <https://www.wri.org/technical-perspectives/country-platforms-delivering-green-growth-scale>. [75]
- Tanaka, J., A. Garnak and D. Orozco (2024), *Country Climate and Development Investment Platforms*, <https://climaesociedade.org/wp-content/uploads/2024/11/G20-support-paper-on-platforms45.pdf>. [72]
- Tol, R. (2024), "A meta-analysis of the total economic impact of climate change", *Energy Policy*, Vol. 185, p. 113922, <https://doi.org/10.1016/J.ENPOL.2023.113922>. [26]

UK Department for Energy Security and Net Zero (2024), *Communiqué de presse UK first major economy to halve emissions, 6th February 2024*, <https://www.gov.uk/government/news/uk-first-major-economy-to-halve-emissions>. [12]

Vandyck, T. (2020), "Quantifying air quality co-benefits of climate policy across sectors and regions", *Climatic Change*, Vol. 163, pp. 1501–1517, <https://doi.org/10.1007/s10584-020-02685-7>. [33]

Notes

¹ Autrement dit, ils ont réduit leurs émissions de GES en valeur absolue, tout en enregistrant une croissance de leur PIB.

² [Munich Re, « Climate change is showing its claws: The world is getting hotter, resulting in severe hurricanes, thunderstorms and floods »](#)

³ Le cadre de modélisation part de l'hypothèse que les pays recourent à une panoplie de politiques, et non pas uniquement à la tarification du carbone, pour réduire les émissions, ce qui limite le montant des recettes tirées du carbone pouvant être réinvesti.

⁴ International Futures (IFs) est un système de modélisation mondial intégré à grande échelle et à long terme (Hughes and Hillebrand, 2015^[96]) qui englobe un large éventail de sous-modèles interconnectés couvrant la population, l'économie, l'éducation, la santé, l'énergie, l'agriculture, la technologie, les infrastructures, l'environnement, les relations sociopolitiques et internationales, entre autres.

⁵ Aux termes de l'Accord de Paris, les bilans mondiaux périodiques fournissent des informations utiles à la poursuite des efforts nationaux, dont les CDN. Le premier de ces bilans a été dressé lors de la COP28, en 2023. Tous les pays y sont encouragés à définir dans leur prochaine CDN des objectifs ambitieux de réduction des émissions à l'échelle de leur économie, qui concernent l'ensemble des GES, des secteurs et des catégories et permettent de limiter le réchauffement planétaire à 1.5 °C. Ils sont également encouragés à faire concorder leur prochaine CDN avec leur stratégie à long terme de développement à faible émission (CCNUCC, 2023^[97]).

Investir dans le climat pour la croissance et le développement (version abrégée)

Renforcer les contributions déterminées au niveau national

L'action publique face au changement climatique se trouve à un tournant. Même si l'action climatique prend de l'ampleur depuis une dizaine d'années, les efforts actuellement déployés ne suffiront pas pour maintenir à notre portée la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Ce rapport OCDE-PNUD montre qu'en plus d'être économiquement réalisable, une action accélérée en faveur du climat constitue un moteur de développement durable et préserve la prospérité à long terme.

Avec la mise à jour 2025 des contributions déterminées au niveau national (CDN), ce rapport fondé sur une analyse économique rigoureuse permet de comprendre comment aligner l'action climatique sur les priorités nationales générales pour en maximiser les retombées, que ce soit dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la santé, de l'accès à l'énergie ou de l'investissement vert, par exemple. Rédigé à l'intention des responsables des ministères de l'environnement, des finances, de l'économie et du développement, mais aussi des investisseurs et des entreprises, il montre comment des « CDN renforcées » peuvent attirer les financements, libérer l'innovation et garantir une transition juste au profit des populations vulnérables.

Avec le soutien du:



PDF ISBN 978-92-64-97639-9

en vertu d'une décision
du Bundestag allemand

